États financiers consolidés (en milliers de dollars américains)

THERATECHNOLOGIES INC.

30 novembre 2022 et 2021

Table des matières

(en milliers de dollars américains)

	Page
États consolidés de la situation financière	1
États consolidés du résultat net et du résultat global	2
États consolidés des variations des capitaux propres	3
États consolidés des flux de trésorerie	4
Notes afférentes aux états financiers consolidés	5 – 72



KPMG s.r.l./s.E.N.C.R.L.

600, boul. de Maisonneuve Ouest Tour KPMG, bureau 1500 Montréal (Québec) H3A 0A3 Canada Téléphone (514) 840-2100 Télécopieur (514) 840-2187 Internet www.kpmg.ca

RAPPORT DU CABINET D'EXPERTS-COMPTABLES INSCRIT ET INDÉPENDANT

Aux actionnaires et au conseil d'administration de Theratechnologies inc.

Opinion sur les états financiers consolidés

Nous avons effectué l'audit des états consolidés de la situation financière ci-joints de Theratechnologies inc. (la « Société ») aux 30 novembre 2022 et 2021, des états consolidés du résultat net et du résultat global, des variations des capitaux propres et des flux de trésorerie connexes pour les exercices clos à ces dates, ainsi que des notes connexes (collectivement, les « états financiers consolidés »). À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société aux 30 novembre 2022 et 2021, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière telles qu'elles ont été publiées par l'International Accounting Standards Board.

Continuité de l'exploitation

Les états financiers consolidés ci-joints ont été établis selon l'hypothèse que la Société poursuivra son exploitation. Comme l'indique la note 1 afférente aux états financiers consolidés, les billets convertibles de la Société viennent à échéance en juin 2023 et sa facilité d'emprunt contient diverses clauses restrictives, y compris des clauses portant sur le seuil minimum de liquidité. Il existe une incertitude significative liée à des événements ou à des conditions qui jettent un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Les plans de la direction à cet égard sont également décrits à la note 1. Les états financiers consolidés n'incluent pas d'ajustement qui pourrait résulter de l'issue de cette incertitude.

Fondement de l'opinion

La responsabilité de ces états financiers consolidés incombe à la direction de la Société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de nos audits. Nous sommes un cabinet d'experts-comptables inscrit auprès du Public Company Accounting Oversight Board (« PCAOB ») des États-Unis, et nous sommes tenus d'être indépendants de la Société conformément aux lois fédérales américaines sur les valeurs mobilières et aux règles et règlements applicables de la Securities and Exchange Commission des États-Unis et du PCAOB.



KPMG s.r.l./s.E.N.C.R.L.

600, boul. de Maisonneuve Ouest Tour KPMG, bureau 1500 Montréal (Québec) H3A 0A3 Téléphone (514) 840-2100 Télécopieur (514) 840-2187 Internet www.kpmg.ca

Nous avons effectué nos audits selon les normes du PCAOB. Ces normes requièrent que nous planifiions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. La Société n'est pas tenue de faire auditer son contrôle interne à l'égard de l'information financière, et nous n'avions pas pour mission de procéder à un audit du contrôle interne de la Société sur l'information financière. Dans le cadre de nos audits, nous sommes tenus d'acquérir une compréhension du contrôle interne à l'égard de l'information financière, mais non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société. En conséquence, nous n'exprimons pas une telle opinion.

Nos audits ont comporté la mise en œuvre de procédures en vue d'évaluer les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et la mise en œuvre de procédures pour répondre à ces risques. Ces procédures comprennent le contrôle par sondages d'éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Nos audits comportent également l'appréciation des principes comptables retenus et des estimations comptables importantes faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés. Nous estimons que nos audits constituent un fondement raisonnable à notre opinion.

LPMG A.H.l. S.E.N. C.R.L.

Nous agissons à titre d'auditeur de la Société depuis 1993.

Montréal, Canada Le 27 février 2023

États consolidés de la situation financière (en milliers de dollars américains)

Aux 30 novembre 2022 et 2021

	Nicko	30 novembre	30 novembre
	Note	2022	2021
Actifs			
Actifs courants			
Trésorerie		23 856 \$	20 399
Placements obligataires et fonds du marché monétaire	6	9 214	19 955
Clients et autres débiteurs	7	12 045	10 487
Crédits d'impôt et subventions à recevoir	8	299	441
Stocks	9	19 688	29 141
Frais payés d'avance et acomptes	10	7 665	10 745
Actifs financiers dérivés	21 d)	603	740
Total des actifs courants		73 370	91 908
Actifs non courants			
Immobilisations corporelles	11	1 494	743
Actifs au titre de droits d'utilisation	12	1 595	2 111
Immobilisations incorporelles	13	15 009	21 388
Coûts de financement différés	18 et 21 c)	1 792	621
Autre actif	14	_	2 441
Total des actifs non courants		19 890	27 304
Total des actifs		93 260 \$	119 212 \$
Passifs			
Passifs courants			
Créditeurs et charges à payer	15	41 065 \$	40 376
Provisions	16	7 517	4 123
Billets non garantis de premier rang convertibles	19	26 895	_
Emprunt à terme	18	37 894	_
Partie courante des obligations locatives	20	476	463
Impôt sur le résultat à payer		394	60
Revenus différés		38	54
Total des passifs courants		114 279	45 076
Passifs non courants			
Billets non garantis de premier rang convertibles	19	_	54 227
Obligations locatives	20	1 446	2 055
Autres passifs		106	94
Total des passifs non courants		1 552	56 376
Total des passifs		115 831	101 452
Capitaux propres			
Capital-actions et bons de souscription	21	338 751	335 752
Composante capitaux propres des billets non garantis de premier rang			
convertibles		2 132	4 457
Surplus d'apport		18 810	12 843
Déficit		(382 649)	(335 248)
Cumul des autres éléments du résultat global	21 i)	385	(44)
Total des capitaux propres		(22 571)	17 760
Engagements	27		
Événements postérieurs à la date de clôture	30		
Total des passifs et des souiteurs propres		02.200 6	440.242. 6
Total des passifs et des capitaux propres		93 260 \$	119 212 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés. Approuvé par le conseil d'administration,

(signé) Alain Trudeau , administrateur

(signé) Gérald Lacoste____, administrateur

États consolidés du résultat net et du résultat global (en milliers de dollars américains, sauf pour les montants par action)

Exercices clos les 30 novembre 2022 et 2021

	Note	2022	2021
Revenus	3	80 057 \$	69 823 \$
Charges d'exploitation			
Coût des ventes			
Coût des produits vendus		23 838	18 378
Amortissement de l'autre actif	14	2 441	4 882
Frais de recherche et de développement déduction faite de crédits d'impôt			
de 316 \$ (277 \$ en 2021)		36 939	28 274
Frais de vente		39 391	28 909
Frais généraux et administratifs		17 356	14 616
Total des charges d'exploitation		119 965	95 059
Perte des activités d'exploitation		(39 908)	(25 236)
Produits financiers	5	673	195
Charges financières	5	(7 559)	(6 621)
		(6 886)	(6 426)
Perte avant impôt sur le résultat		(46 794)	(31 662)
Charge d'impôt sur le résultat		(443)	(63)
Perte nette		(47 237)	(31 725)
Autres éléments du résultat global, déduction faite de l'impôt			
Éléments qui pourraient être reclassés ultérieurement en résultat net			
Variation nette de la juste valeur des actifs financiers à la juste valeur			
par le biais des autres éléments du résultat global (« JVAERG »)		(360)	(197)
Écarts de change découlant de la conversion des établissements			
à l'étranger		789	634
		429	437
Résultat global total		(46 808) \$	(31 288) \$
Perte par action			
De base et diluée	21 h)	(0,50) \$	(0,34) \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

États consolidés des variations des capitaux propres (en milliers de dollars américains)

Exercices clos les 30 novembre 2022 et 2021

	_ Note	Capital-act bons de sou		Composante capitaux propres des billets non garantis			Cumul des autres	
		Nombre d'actions	Montant	de premier rang convertibles	Surplus d'apport	Déficit	éléments du résultat global	Total
Solde au 30 novembre 2020		77 013 411	287 312 \$	4 457 \$	12 065 \$	(300 129) \$	(481)\$	3 224 \$
Résultat global total Perte nette		_	-	-	-	(31 725)	-	(31 725)
Autres éléments du résultat global Variation nette de la juste valeur des actifs financiers à la JVAERG Écarts de change découlant de la conversion		-	-	-	-	-	(197)	(197)
des établissements à l'étranger		_	_	_		_	634	634
Résultat global total		_	-	-	-	(31 725)	437	(31 288)
Transactions avec les propriétaires, inscrites directement dans les capitaux propres Émission d'actions ordinaires et de bons de souscription réalisée dans le cadre d'un appel								
public à l'épargne Frais d'émission d'actions	21 a)	16 727 900	46 002	-	_	– (3 394)	_	46 002
Exercice de bons de souscription	21 a)	233 400	- 742	_	_	(3 394)	_	(3 394) 742
Émission d'actions – oncologie Régime de rémunération fondée sur des actions Rémunération fondée sur des actions aux	21 b)	481 928	668	-	(668)	-	-	-
termes du régime d'options d'achat d'actions Exercice d'options d'achat d'actions	21 g)	-	-	-	1 879	-	-	1 879
Contrepartie monétaire Valeur attribuée	21 g)	665 000 –	595 433	- -	– (433)	- -	- -	595 –
Total de l'apport des propriétaires		18 108 228	48 440	_	778	(3 394)	_	45 824
Solde au 30 novembre 2021		95 121 639	335 752 \$	4 457 \$	12 843 \$	(335 248) \$	(44) \$	17 760 \$
Résultat global total Perte nette Autres éléments du résultat global Variation nette de la juste valeur des actifs		-	-	-	-	(47 237)	-	(47 237)
financiers à la JVAERG, après impôt Écarts de change découlant de la conversion		-	-	-	-	-	(360)	(360)
des établissements à l'étranger		-	-	_	-	-	789	789
Résultat global total		-	-		-	(47 237)	429	(46 808)
Transactions avec les propriétaires, inscrites directement dans les capitaux propres Émission d'actions – programme de placements	24 .)	4 500 000	2.050					2.000
au cours du marché Frais d'émission d'actions Achat de billets non garantis de premier rang	21 c)	1 600 000 –	2 960 –	-	-	(164)	-	2 960 (164)
convertibles Régime de rémunération fondée sur des actions Rémunération fondée sur des actions aux termes du régime d'options d'achat	19	-	-	(2 325)	2 125	-	-	(200)
d'actions Exercice d'options d'achat d'actions	21 g)	-	-	-	3 860	-	-	3 860
Contrepartie monétaire Valeur attribuée	21 g)	84 660 –	21 18	-	- (18)	- -	- -	21 -
Total de l'apport des propriétaires		1 684 660	2 999	(2 325)	5 967	(164)	-	6 477
Solde au 30 novembre 2022		96 806 299	338 751 \$	2 132 \$	18 810 \$	(382 649) \$	385 \$	(22 571) \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

États consolidés des flux de trésorerie (en milliers de dollars américains)

Exercices clos les 30 novembre 2022 et 2021

	Note	2022	2021 (révisés¹)
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) :			
Activités d'exploitation			
Perte nette		(47 237) \$	(31 725) \$
Ajustements pour :			
Amortissement des immobilisations corporelles Amortissement des immobilisations incorporelles et de l'autre actif	11 13, 14	390 11 652	237 8 062
Amortissement des artificonisations incorporenes et de l'autre actif	13, 14	429	449
Rémunération fondée sur des actions aux termes du régime d'options d'achat d'actions et		.23	
du régime de droits à l'appréciation d'actions		3 872	1 932
Variation de la juste valeur des actifs financiers dérivés	21 d)	217	(212)
Variation de la juste valeur du passif lié au régime d'unités d'actions différées	21 d)	(221) 4 357	209 3 306
Intérêts sur les billets non garantis de premier rang convertibles et l'emprunt à terme Intérêts payés sur les billets non garantis de premier rang convertibles et l'emprunt à	5	4 33 /	3 300
terme		(4 634)	(3 306)
Produits d'intérêts	5	(316)	(195)
Intérêts reçus		456	282
Charge d'impôt sur le résultat		443	63
Impôt sur le résultat payé		(109)	(19)
Variations de change Profit sur le remboursement de billets non garantis de premier rang convertibles	19	1 209 (357)	890
Charge de désactualisation et amortissement des coûts de financement différés	5	2 140	2 358
		(27 709)	(17 669)
Variation des actifs et des passifs d'exploitation		(27 705)	(17 003)
Clients et autres débiteurs		(1 669)	1 852
Crédits d'impôt et subventions à recevoir		126	323
Stocks		8 991	(4 217)
Frais payés d'avance et acomptes		3 058	(5 569)
Créditeurs et charges à payer Provisions		(1 100) 3 627	5 549 2 226
Revenus différés		(16)	4
		13 017	168
Total des sorties de trésorerie liées aux activités d'exploitation		(14 692)	(17 501)
Activités de financement			
Remboursement de billets non garantis de premier rang convertibles	19	(28 746)	_
Coûts liés au remboursement de billets non garantis de premier rang convertibles	19	(73)	_
Produit de l'émission de l'emprunt à terme	18	40 000	-
Coûts liés à l'émission de l'emprunt à terme	18	(2 285)	_ (F.000)
Remboursement sur les autres obligations Produit de l'exercice d'options d'achat d'actions	17	- 21	(5 000) 595
Produit de l'exercice de bons de souscription		21 -	742
Produit de l'émission d'actions ordinaires et de bons de souscription	21c)	2 960	46 002
Frais d'émission d'actions	21c)	(89)	(3 394)
Coûts de financement différés		(1 527)	(447)
Paiement d'obligations locatives	20	(605)	(635)
Total des entrées de trésorerie liées aux activités de financement		9 656	37 863
Activités d'investissement			
Acquisition d'immobilisations incorporelles		_	(39)
Acquisition d'immobilisations corporelles	11	(985)	(127)
Produit de la vente de placements obligataires et de fonds du marché monétaire Acquisition de placements obligataires et de fonds du marché monétaire		9 906 (239)	640 (12.210)
		, ,	(13 210)
Total des entrées (sorties) de trésorerie liées aux activités d'investissement		8 682	(12 736)
Variation nette de la trésorerie		3 646	7 626
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice		20 399	12 737
Effet du change sur la trésorerie		(189)	36
Trésorerie à la clôture de l'exercice		23 856 \$	20 399 \$

¹ La Société a volontairement modifié sa méthode comptable de manière à classer les intérêts payés et reçus dans les activités d'exploitation. Se reporter à la note 2.

Se reporter à la note 23 pour obtenir des informations supplémentaires sur les flux de trésorerie.

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (en milliers de dollars américains, sauf indication contraire)

Exercices clos les 30 novembre 2022 et 2021

Theratechnologies inc. est une société biopharmaceutique axée sur le développement et la commercialisation de traitements innovateurs qui répondent à des besoins médicaux non satisfaits.

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de Theratechnologies inc. et de ses filiales entièrement détenues (désignées collectivement comme la « Société » et, individuellement, comme les « filiales de la Société »).

La Société a deux filiales entièrement détenues qui sont importantes :

- Theratechnologies Europe Limited, une société régie par la loi intitulée Companies Act 2014 (Irlande). Theratechnologies Europe Limited fournit les services de personnel à Theratechnologies Inc. pour ses activités aux États-Unis après l'abandon de Trogarzo^{MD} en Europe (se reporter à la note 3);
- Theratechnologies U.S., Inc., une société régie par la loi intitulée *Delaware General Corporation Law* (Delaware). Theratechnologies U.S., Inc. fournit les services de personnel à Theratechnologies Inc. pour ses activités aux États-Unis;

Theratechnologies inc. est régie par la *Loi sur les sociétés par actions* (Québec) et est domiciliée au Québec, Canada. Le siège social de la Société est situé au 2015, rue Peel, bureau 1100, Montréal (QC), H3A 1T8, Canada.

1. Base d'établissement

Déclaration de conformité

Les états financiers consolidés de la Société ont été établis selon les Normes internationales d'information financière (*International Financial Reporting Standards*, ou « IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »).

La publication des présents états financiers consolidés a été approuvée par le conseil d'administration en date du 27 février 2023.

Incertitude quant à la continuité de l'exploitation

Dans le cadre de la préparation des états financiers, il incombe à la direction d'identifier tout événement ou toute situation susceptible de jeter un doute sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation existe si des événements ou des conditions, considérés collectivement, indiquent que la Société pourrait ne pas être en mesure d'honorer ses obligations à leur échéance pendant une période d'au moins 12 mois à compter du 30 novembre 2022. Si la Société conclut que des événements ou des conditions jettent un doute important sur sa capacité à poursuivre son exploitation, elle doit évaluer si les plans élaborés pour atténuer ces événements ou conditions permettront de lever tout doute important éventuel.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite) (en milliers de dollars américains, sauf indication contraire)

Exercices clos les 30 novembre 2022 et 2021

1. Base d'établissement (suite)

Incertitude quant à la continuité de l'exploitation (suite)

Pour l'exercice clos le 30 novembre 2022, la Société a inscrit une perte nette de 47 237 \$ (31 725 \$ en 2021) et enregistré des flux de trésorerie d'exploitation négatifs de 14 692 \$ (17 501 \$ en 2021). Au 30 novembre 2022, le total des passifs courants dépassait le total des actifs courants de la Société. Les billets non garantis de premier rang convertibles en circulation de 27 500 \$ de la Société viennent à échéance le 30 juin 2023 (se reporter à la note 19), ce qui obligera la Société à utiliser son solde de trésorerie et à prélever la tranche 2 de l'emprunt (selon la définition énoncée à la note 18) au titre de sa facilité d'emprunt à terme (la « facilité d'emprunt ») pour rembourser le principal et les intérêts courus sur celle-ci. La facilité d'emprunt est disponible en quatre tranches qui comportent diverses clauses restrictives, y compris des clauses portant sur le seuil minimum de liquidités selon lesquelles la Société doit conserver des soldes importants de trésorerie, d'équivalents de trésorerie et de placements à court terme admissibles dans des comptes prédéterminés, ce qui restreint la gestion de ses liquidités (se reporter aux notes 18 et 24). Des jalons opérationnels et des cibles de revenus obligatoires doivent aussi être respectés pour que la Société se conforme aux modalités de la facilité d'emprunt ou puisse effectuer des prélèvements aux termes des diverses tranches.

L'évaluation de la capacité de la Société à poursuivre son exploitation pendant une période d'au moins 12 mois à compter du 30 novembre 2022 nécessite de poser des jugements importants et est tributaire de sa capacité à accroître ses revenus et à gérer ses charges de manière à générer des flux de trésorerie d'exploitation positifs suffisants et (ou) à trouver d'autres sources de financement afin de respecter l'ensemble des clauses restrictives de sa facilité d'emprunt, notamment l'obtention de l'approbation par la FDA de sa formulation F8 de la tésamoréline au plus tard le 31 mars 2024 et (ou) à obtenir le soutien continu de ses prêteurs. Le 27 février 2023, le prêteur a retiré la condition de soumettre à la FDA les résultats de l'étude de validation portant sur les facteurs humains au plus tard le 30 juin 2023 aux fins de l'accès à la tranche 2 de l'emprunt aux termes de la facilité d'emprunt (se reporter à la note 30). La direction est d'avis que ses plans respectent toutes les autres clauses restrictives de la facilité d'emprunt pour lui permettre de prélever la tranche 2 de l'emprunt, de rembourser tous les billets non garantis de premier rang convertibles échéant le 30 juin 2023 et de respecter les clauses restrictives dans un avenir prévisible. Cependant, rien ne garantit que les plans de la direction se concrétiseront, puisque certains éléments de ces plans sont hors de son contrôle et ne peuvent être prédits à l'heure actuelle. Si les plans de la direction ne se concrétisent pas, la Société pourrait être forcée de réduire ou de reporter des dépenses et des entrées d'immobilisations, de chercher à mobiliser du financement par l'émission de titres de capitaux propres ou d'obtenir des dispenses de ces clauses restrictives auprès du prêteur, si possible. La mobilisation de capitaux propres additionnels est tributaire de la conjoncture du marché. C'est pourquoi il existe une incertitude significative liée à des événements ou à des conditions qui jettent un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite) (en milliers de dollars américains, sauf indication contraire)

Exercices clos les 30 novembre 2022 et 2021

1. Base d'établissement (suite)

Incertitude quant à la continuité de l'exploitation (suite)

En outre, la facilité d'emprunt comprend une clause restrictive qui interdit l'inclusion d'un paragraphe explicatif sur la continuité de l'exploitation dans le rapport annuel du cabinet d'experts-comptables inscrit et indépendant, mais le prêteur a accepté de modifier la facilité d'emprunt de manière à ne pas tenir compte de l'exercice clos le 30 novembre 2022. Rien ne garantit que le prêteur acceptera de modifier la facilité d'emprunt ou d'accorder une dispense pour d'autres manquements éventuels aux clauses restrictives, le cas échéant. Comme la modification est survenue après la clôture de l'exercice de la Société, l'emprunt à terme a été classé en tant que passif courant conformément aux dispositions des IFRS.

Les présents états financiers consolidés ont été préparés selon l'hypothèse que la Société poursuivra son exploitation, laquelle suppose que la Société poursuivra ses activités dans un avenir prévisible et qu'elle pourra réaliser ses actifs et régler ses passifs et ses engagements dans le cadre normal de ses activités. Les présents états financiers consolidés ne comprennent pas les ajustements de la valeur comptable et du classement des actifs et des passifs ainsi que des charges présentées qui pourraient résulter de la résolution de cette incertitude et qui pourraient s'imposer si l'hypothèse de la continuité de l'exploitation n'était pas appropriée aux fins des présents états financiers consolidés. Si la Société devait se trouver dans l'impossibilité de poursuivre son exploitation, une dépréciation significative de la valeur comptable des actifs de la Société, immobilisations incorporelles comprises, pourrait être nécessaire.

Base d'évaluation

Les états financiers consolidés de la Société ont été établis selon l'hypothèse de la continuité d'exploitation et selon la méthode du coût historique, sauf pour :

- les placements obligataires et les fonds du marché monétaire, qui sont évalués à la juste valeur;
- les actifs financiers dérivés, qui sont évalués à la juste valeur;
- les passifs liés aux transactions dont le paiement est fondé sur des actions réglées en trésorerie et les passifs financiers dérivés, qui sont évalués à la juste valeur;
- les obligations locatives, qui sont évaluées à la valeur actualisée des paiements de loyers qui n'ont pas encore été versés à la date de début du contrat;

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite) (en milliers de dollars américains, sauf indication contraire)

Exercices clos les 30 novembre 2022 et 2021

1. Base d'établissement (suite)

Base d'évaluation (suite)

 les accords de paiement fondé sur des actions classés dans les capitaux propres, qui sont évalués à la juste valeur à la date d'attribution conformément aux dispositions de l'IFRS 2, Paiement fondé sur des actions.

Les méthodes utilisées pour évaluer la juste valeur sont traitées plus loin, à la note 26.

Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

La monnaie fonctionnelle de la Société est le dollar américain (« \$ US »).

Toutes les informations financières présentées en dollars américains ont été arrondies au millier près.

Utilisation d'estimations et recours au jugement

L'établissement des états financiers consolidés de la Société conformément aux IFRS exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur la valeur comptable des actifs et des passifs et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers consolidés, ainsi que sur la valeur comptable des revenus et des charges au cours de l'exercice.

Jugements posés lors de l'application des méthodes comptables

Des informations concernant les jugements critiques posés lors de l'application des méthodes comptables et des hypothèses qui ont l'effet le plus important sur les montants comptabilisés dans les états financiers consolidés sont fournies ci-après.

Paiements d'étape

La contrepartie d'acquisition relative à la plateforme en oncologie (note 13) comprend des paiements d'étapes additionnels fondés sur l'atteinte de jalons liés à la commercialisation, lesquels seront réglés au moyen de l'émission d'actions de la Société, ce qui constitue une transaction entrant dans le champ d'application de l'IFRS 2. Par conséquent, la juste valeur de la plateforme en oncologie à la date d'acquisition fait intervenir le jugement de la direction quant à la probabilité d'atteinte de ces jalons dont le paiement est fondé sur des actions et quant au moment où ces jalons seront atteints.

La direction recourt à son jugement pour déterminer si les paiements d'étape représentent des jalons de développement liés à la prestation, auquel cas ils sont inscrits à l'actif dans les immobilisations incorporelles, ou des jalons liés à l'activité ou à l'utilisation d'un actif, auquel cas ils sont comptabilisés en charges.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite) (en milliers de dollars américains, sauf indication contraire)

Exercices clos les 30 novembre 2022 et 2021

1. Base d'établissement (suite)

Utilisation d'estimations et recours au jugement (suite)

Principales sources d'incertitude relative aux estimations

Les principales sources d'incertitude relative aux estimations qui présentent un risque important d'entraîner un ajustement significatif de la valeur comptable des actifs et des passifs au cours de l'exercice suivant sont décrites ci-après.

Réductions s'appliquant aux ventes

La direction recourt à son jugement pour estimer les provisions au titre de réductions s'appliquant aux ventes, telles que les escomptes de règlement, les retours, les remises et la facturation interne, y compris d'éventuelles récupérations dans certains territoires où les prix sont établis aux fins des autorisations temporaires d'utilisation et où ils sont donc encore susceptibles de faire l'objet de négociations. Les revenus tirés des produits comptabilisés d'un trimestre à l'autre sont présentés déduction faite du montant estimé de ces réductions, ce qui nécessite de faire des estimations sur des éléments qui, en soi, sont incertains. Ces estimations prennent en compte l'expérience passée, les obligations contractuelles et légales actuelles, des événements connus spécifiques sur le marché et des tendances comme les prix des concurrents et le lancement de nouveaux produits, les niveaux estimés des stocks et la durée de validité des produits. Si les résultats réels futurs varient, ces estimations pourraient devoir être ajustées, ce qui aurait une incidence sur le chiffre d'affaires et le bénéfice de la période visée par l'ajustement (se reporter à la note 2 sous « Comptabilisation des revenus » et à la note 3 pour plus de précisions).

Évaluation du caractère recouvrable des stocks

La Société examine régulièrement ses stocks afin de déterminer si les coûts des stocks sont supérieurs à leur valeur nette de réalisation. La détermination de la valeur nette de réalisation exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses lorsqu'elle tient compte de la durée de validité d'un produit, de l'évolution des technologies et de l'arrivée de nouveaux produits.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite) (en milliers de dollars américains, sauf indication contraire)

Exercices clos les 30 novembre 2022 et 2021

1. Base d'établissement (suite)

Utilisation d'estimations et recours au jugement (suite)

Autres

Les autres sources d'incertitude et les autres aspects faisant appel au jugement portent sur l'évaluation des charges à payer au titre des essais cliniques, le caractère recouvrable des immobilisations incorporelles, l'évaluation des actifs financiers dérivés et l'évaluation des transactions dont le paiement est fondé sur des actions.

La Société est exposée à des risques et à des incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent des estimations, par exemple des changements touchant le contexte des soins de santé, la concurrence, des litiges, les lois et la réglementation. La direction évalue périodiquement les estimations et les hypothèses fondées sur l'expérience passée et les prévisions. La direction ajuste les estimations et les hypothèses lorsque les faits et circonstances indiquent que des changements sont nécessaires. Toute révision des estimations comptables est constatée dans l'exercice au cours duquel les estimations sont révisées ainsi qu'au cours des exercices futurs touchés par ces révisions.

2. Principales méthodes comptables

Les méthodes comptables ont été appliquées d'une manière uniforme par la Société, sauf indication contraire dans le cas de l'application initiale de nouvelles normes comptables ou de normes comptables modifiées.

Méthode de consolidation

Les états financiers des filiales de la Société sont intégrés dans les présents états financiers consolidés depuis la date de la prise de contrôle jusqu'à la date de perte de contrôle. Une filiale est une entité contrôlée par la Société. Le contrôle existe lorsque la Société a le pouvoir de diriger les politiques relatives aux finances et à l'exploitation de l'entité afin d'obtenir des avantages de ses activités. Pour apprécier le contrôle, les droits de vote potentiels qui sont actuellement exerçables sont pris en considération. Les méthodes comptables des filiales sont modifiées au besoin pour les aligner sur celles qu'adopte la Société.

Tous les soldes et transactions intersociétés ainsi que les revenus et charges résultant des transactions entre les filiales et avec la Société sont éliminés lors de la préparation des états financiers consolidés.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite) (en milliers de dollars américains, sauf indication contraire)

Exercices clos les 30 novembre 2022 et 2021

2. Principales méthodes comptables (suite)

Monnaie étrangère

Les transactions en monnaie étrangère sont converties dans la monnaie fonctionnelle au cours de change en vigueur à la date des transactions. Les actifs et les passifs monétaires libellés en monnaie étrangère à la date de clôture sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au cours de change en vigueur à cette date. Le profit ou la perte de change sur les éléments monétaires correspond à la différence entre le coût amorti en monnaie fonctionnelle à l'ouverture de l'exercice, ajusté en fonction du taux d'intérêt effectif et des paiements versés au cours de l'exercice, et le coût amorti en monnaie étrangère converti au cours de change en vigueur à la date de clôture.

Les actifs non monétaires et les passifs non monétaires libellés en monnaie étrangère qui sont évalués à la juste valeur sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au cours de change en vigueur à la date à laquelle la juste valeur a été déterminée. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués au coût historique sont convertis au cours de change en vigueur à la date de la transaction. Les écarts de change qui découlent de ces conversions sont comptabilisés dans le bénéfice net, sauf dans le cas des écarts qui découlent de la conversion d'instruments financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (« JVAERG »), qui sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global.

Établissements à l'étranger

Les actifs et passifs des établissements à l'étranger dont la monnaie fonctionnelle n'est pas le dollar américain sont convertis en dollars américains à la date de clôture. Les produits et les charges des établissements libellés en devises sont convertis aux taux moyens de chaque période de présentation. Les écarts de change qui découlent de la conversion des établissements à l'étranger sont comptabilisés directement dans les autres éléments du résultat global. Lorsqu'une filiale étrangère est sortie du bilan, le montant cumulé comptabilisé dans la réserve pour fluctuations de change fait partie du profit ou de la perte sur la sortie.

Comptabilisation des revenus

Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients - Ventes nettes

La Société tire des revenus des ventes de produits finis, dont Trogarzo^{MD} et *EGRIFTA SV*^{MD}. Elle comptabilise les revenus à un moment précis lorsqu'elle transfère le titre de propriété des produits finis à un client, ce qui se produit généralement au moment de la livraison des produits finis vers les installations du client. Les paiements reçus d'un client avant le transfert de contrôle du produit sont comptabilisés à titre de revenus différés.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite) (en milliers de dollars américains, sauf indication contraire)

Exercices clos les 30 novembre 2022 et 2021

2. Principales méthodes comptables (suite)

Comptabilisation des revenus (suite)

Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients – Ventes nettes (suite)

Certaines ententes concernant la vente de produits finis prévoient des escomptes de règlement rapide aux clients, des réductions, des droits de retour, des remises sur les ventes réalisées aux termes de programmes gouvernementaux et commerciaux de remises, une facturation interne visant les ventes réalisées à des organismes gouvernementaux et à des pharmacies de détail ainsi que des frais de distribution, y compris d'éventuelles récupérations dans certains territoires où les prix sont établis aux fins des autorisations temporaires d'utilisation et où ils sont donc encore susceptibles de faire l'objet de négociations, ce qui donne lieu à une contrepartie variable. Au moment de la vente, des estimations sont effectuées pour les articles donnant lieu à une contrepartie variable en fonction des modalités de l'entente. La contrepartie variable est estimée à l'établissement du contrat en utilisant la méthode du montant le plus probable et les revenus sont comptabilisés uniquement dans la mesure où une annulation importante des revenus ne devrait pas avoir lieu. L'estimation est établie en fonction de l'expérience historique, des tendances actuelles, des conditions contractuelles conclues avec les distributeurs et d'autres facteurs connus. Les ventes sont enregistrées après déduction des remises aux clients, des rabais, de la facturation interne, des frais de distribution et des montants estimés des rendus sur ventes, et excluent les taxes de vente. Un passif au titre de remboursements et un actif au titre du droit de récupérer des produits retournés sont comptabilisés pour les rendus prévus relativement aux ventes effectuées avant la fin de la période de présentation de l'information financière. Le droit de récupérer des produits retournés est évalué en fonction de la valeur comptable antérieure des stocks diminuée des coûts prévus pour les rendus. La Société revoit son estimation de la contrepartie variable, y compris les rendus prévus, chaque trimestre et elle ajuste les montants afférents aux actifs et passifs en conséquence.

Coût des ventes

Coûts des produits vendus

Les coûts des produits vendus se composent du coût des matières premières, des fournitures, des coûts de la main-d'œuvre directe et des charges indirectes attribuées aux produits vendus ainsi que de la dépréciation des stocks.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite) (en milliers de dollars américains, sauf indication contraire)

Exercices clos les 30 novembre 2022 et 2021

2. Principales méthodes comptables (suite)

Coût des ventes (suite)

Amortissement de l'autre actif

L'amortissement de l'autre actif se rapporte au rachat des droits de redevance futurs aux termes de la convention de résiliation de 2013 (note 14).

Avantages du personnel

Salaires et avantages à court terme

Les obligations au titre des salaires et des avantages à court terme sont évaluées sur une base non actualisée et sont comptabilisées en charges lorsque le service correspondant est rendu. Un passif égal au montant que la Société s'attend à payer aux termes de plans d'intéressement et d'attribution de primes en trésorerie à court terme est comptabilisé si la Société a une obligation juridique ou implicite de payer un montant au titre des services passés rendus par le membre du personnel et si une estimation fiable de l'obligation peut être effectuée.

Avantages postérieurs à l'emploi

Les avantages postérieurs à l'emploi incluent un régime à cotisations définies en vertu duquel une entité verse des cotisations définies à une entité distincte et n'a aucune obligation juridique ou implicite de verser des cotisations supplémentaires. Les obligations au titre des régimes à cotisations définies sont comptabilisées dans les charges au titre des avantages du personnel lorsqu'elles sont dues. Les cotisations payées d'avance sont comptabilisées à titre d'actifs dans la mesure où il est possible d'obtenir un remboursement en trésorerie ou une réduction des paiements futurs. Le régime à cotisations définies de la Société est composé du régime enregistré d'épargne-retraite, du régime des rentes du Québec et de l'assurance-emploi.

Indemnités de fin de contrat de travail

Les indemnités de fin de contrat de travail sont comptabilisées en charges si la Société est manifestement engagée, et a un plan formalisé et détaillé, sans possibilité réelle de se rétracter, à mettre fin à l'emploi avant la date normale de mise à la retraite ou à accorder des indemnités de fin de contrat de travail par suite d'une offre faite pour encourager les départs volontaires.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite) (en milliers de dollars américains, sauf indication contraire)

Exercices clos les 30 novembre 2022 et 2021

2. Principales méthodes comptables (suite)

Produits financiers et charges financières

Les produits financiers comprennent les produits d'intérêts tirés des actifs financiers et les profits sur la sortie d'actifs financiers et de passifs financiers. Les produits d'intérêts courus sont comptabilisés dans la perte nette selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les charges financières comprennent les frais bancaires, les charges d'intérêts et la charge de désactualisation sur les obligations locatives, les billets non garantis de premier rang convertibles ainsi que les emprunts et les obligations à long terme, les pertes de valeur sur des actifs financiers comptabilisées dans la perte nette, les variations de la juste valeur des passifs et des dérivés, le profit ou la perte de change latent sur les obligations à long terme et les autres profits et pertes de change, qui sont présentés selon leur montant net.

Stocks

Les stocks sont présentés au plus faible du coût, déterminé selon la méthode du premier entré – premier sorti, et de la valeur nette de réalisation. Les coûts des stocks comprennent le prix d'achat et d'autres coûts directement liés à l'acquisition de matières ainsi que les autres coûts engagés pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent. Il incombe à la Société de voir à la coordination de la production et des essais de stabilité ainsi qu'au contrôle des fournisseurs à différentes étapes du processus de fabrication. Les coûts des stocks comprennent également les coûts directement liés à la transformation des matières en produits finis. La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cadre normal des activités de la Société, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente. Afin de déterminer si le coût des stocks constitués avant le lancement est supérieur à sa valeur nette de réalisation, la Société évalue s'il y a une probabilité élevée que le produit obtienne l'approbation réglementaire. Pour ce faire, la Société prend en considération les approbations passées de produits similaires, le calendrier estimé d'obtention de l'approbation réglementaire, la correspondance des organismes de réglementation concernant l'innocuité et l'efficacité du produit et les facteurs de marché courants.

Des stocks de produits en cours sont comptabilisés dès que les tiers fournisseurs utilisent les matières fournies par la Société, et ce, jusqu'à ce que cette dernière reçoive le produit fini. La valeur des stocks de produits en cours correspond à la valeur des matières fournies par la Société majorée de la valeur de toute autre activité de transformation effectuée par les tiers fournisseurs.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite) (en milliers de dollars américains, sauf indication contraire)

Exercices clos les 30 novembre 2022 et 2021

2. Principales méthodes comptables (suite)

Immobilisations corporelles

Comptabilisation et évaluation

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Le coût comprend les dépenses directement attribuables à l'acquisition de l'actif et les coûts relatifs au démantèlement et à l'enlèvement de l'immobilisation et à la remise en état du site sur lequel l'immobilisation est située, le cas échéant.

Le montant des profits et des pertes sur la sortie d'une immobilisation corporelle est déterminé par la comparaison du produit de la sortie avec la valeur comptable de l'immobilisation corporelle, et il est comptabilisé dans le bénéfice net ou la perte nette.

Coûts ultérieurs

Le coût lié au remplacement d'une partie d'une immobilisation corporelle est comptabilisé dans la valeur comptable de cette immobilisation s'il est probable que des avantages économiques futurs associés à cette partie d'immobilisation reviennent à la Société, et si son coût peut être évalué de façon fiable. La valeur comptable de la partie remplacée est décomptabilisée. Les coûts d'entretien courant d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés dans le bénéfice net ou la perte nette lorsqu'ils sont engagés.

Amortissement

Les modes d'amortissement ainsi que les taux et les périodes d'amortissement sont les suivants :

Actif	Mode	Taux/Période
Matériel informatique	Dégressif	50 %
Matériel de laboratoire	Dégressif	20 %
	et linéaire	5 ans
Mobilier et matériel de bureau	Dégressif	20 %
Améliorations locatives	Linéaire	Selon la plus courte de la durée du contrat de location et de la vie économique

Le mode d'amortissement choisi est celui qui représente le plus étroitement le rythme attendu de consommation des avantages économiques futurs procurés par l'actif.

Les estimations des modes d'amortissement, des durées d'utilité et des valeurs résiduelles sont revues à chaque fin d'exercice et ajustées au besoin.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite) (en milliers de dollars américains, sauf indication contraire)

Exercices clos les 30 novembre 2022 et 2021

2. Principales méthodes comptables (suite)

Immobilisations incorporelles

Recherche et développement

Les dépenses de recherche engagées en vue d'acquérir une compréhension et des connaissances scientifiques ou techniques nouvelles sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont engagées.

Les activités de développement supposent l'existence d'un plan ou d'un modèle visant la production de produits et procédés nouveaux ou substantiellement améliorés. Les dépenses de développement ne sont inscrites à l'actif que si les frais de développement peuvent être évalués de façon fiable, si le produit ou le procédé est techniquement et commercialement faisable, si la réalisation des avantages économiques futurs est probable, si la Société a l'intention d'achever le développement de l'actif, de le mettre en service ou de le vendre, et si elle possède suffisamment de ressources pour le faire. Ces critères sont généralement remplis lors d'un dépôt réglementaire auprès d'organismes de réglementation d'un marché important et lorsque l'approbation est jugée hautement probable. Les dépenses inscrites à l'actif comprennent le coût des matières premières, les coûts de la main-d'œuvre directe et les frais généraux directement attribuables à la préparation de l'actif en vue de son utilisation prévue. Les autres dépenses de développement sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont engagées. Les dépenses de développement inscrites à l'actif sont évaluées au coût, diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur.

Au cours des exercices clos les 30 novembre 2022 et 2021, aucuns frais de développement n'ont été inscrits à l'actif.

Les paiements anticipés non remboursables au titre des biens et services qui serviront à des activités de recherche et de développement ultérieures constituent des charges après la réalisation des activités plutôt qu'au moment du paiement.

Droits de commercialisation et plateforme en oncologie

Les droits de commercialisation et la plateforme en oncologie acquis par la Société comportent une durée d'utilité déterminée et sont évalués au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Les droits de commercialisation d'*EGRIFTA SV*^{MD} sont amortis à des taux fixes sur leur durée d'utilité de 111 mois selon le mode linéaire. Les droits de commercialisation de Trogarzo^{MD} sur le territoire nord-américain sont amortis à des taux fixes sur leur durée d'utilité estimée de 142 mois selon le mode linéaire. Les droits de commercialisation de Trogarzo^{MD} sur le territoire européen ont été amortis à des taux fixes sur leur durée d'utilité estimée de 148 mois selon le mode linéaire. Ils ont été entièrement amortis au cours de l'exercice clos le 30 novembre 2022. Se reporter à la note 13. Les droits de commercialisation de la plateforme en oncologie seront amortis sur la durée d'utilité estimée selon le mode linéaire lorsque l'actif sera disponible pour utilisation.

Le mode d'amortissement et la durée d'utilité des immobilisations incorporelles sont revus à chaque fin d'exercice et ajustés au besoin.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite) (en milliers de dollars américains, sauf indication contraire)

Exercices clos les 30 novembre 2022 et 2021

2. Principales méthodes comptables (suite)

Acquisitions d'actifs

Les acquisitions d'actifs sont des acquisitions qui ne constituent pas des regroupements d'entreprises. À la date d'acquisition, la Société comptabilise initialement les actifs acquis et les passifs repris individuels identifiables. Le coût pour la Société à la date d'acquisition est affecté aux actifs et passifs individuels identifiables d'après leurs justes valeurs relatives à la date d'acquisition. La contrepartie subséquente pour l'atteinte des étapes de développement liées à la performance est comptabilisée dans les immobilisations incorporelles lorsque les étapes déterminées sont atteintes et que les autres critères de comptabilisation sont remplis. Les paiements subséquents liés à l'activité ou à l'utilisation d'un actif, y compris les redevances sur les ventes, sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont engagés. Les transactions d'acquisition d'actifs n'engendrent pas de goodwill.

Autre actif

L'autre actif, qui se composait du montant déboursé dans le cadre du rachat des droits de redevance futurs aux termes de la convention de résiliation de 2013 (note 14), a été amorti sur sa durée d'utilité estimative de 48 mois. L'autre actif a été entièrement amorti au cours de l'exercice clos le 30 novembre 2022.

Dépréciation des actifs non financiers

La Société passe en revue la valeur comptable de ses actifs non financiers, autres que ses stocks et ses actifs d'impôt différé chaque date de clôture afin de déterminer s'il existe un indice de dépréciation. S'il existe un tel indice, la valeur recouvrable de l'actif est estimée.

Pour les besoins des tests de dépréciation, les actifs sont regroupés pour former le plus petit groupe d'actifs qui génère, par son utilisation continue, des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupe d'actifs (l'« unité génératrice de trésorerie »). La valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie est la valeur la plus élevée entre sa valeur d'utilité et sa juste valeur diminuée des coûts de la vente. Aux fins de l'évaluation de la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont comptabilisés à leur valeur actualisée par application d'un taux d'actualisation avant impôt qui reflète les appréciations actuelles du marché, de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif ou à l'unité génératrice de trésorerie.

Les pertes de valeur comptabilisées au cours d'exercices antérieurs sont évaluées chaque date de clôture par la Société afin de déterminer s'il existe des indications qui confirment que la perte a diminué ou bien qu'elle n'existe plus. La valeur comptable d'un actif, augmentée en raison de la reprise d'une perte de valeur, ne doit pas excéder la valeur comptable qui aurait été déterminée, après amortissement, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite) (en milliers de dollars américains, sauf indication contraire)

Exercices clos les 30 novembre 2022 et 2021

2. Principales méthodes comptables (suite)

Instruments financiers

La Société comptabilise initialement les actifs financiers à la date de transaction à laquelle elle devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. Les actifs financiers sont initialement évalués à la juste valeur. Si l'actif financier n'est pas ultérieurement comptabilisé à la juste valeur par le biais du résultat net, alors l'évaluation initiale comprend les coûts de transaction qui sont directement imputables à l'acquisition ou à l'émission de l'actif. Au moment de la comptabilisation initiale, la Société classe ses actifs financiers comme étant évalués au coût amorti, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (« JVAERG ») ou à la juste valeur par le biais du résultat net (« JVRN »), en fonction à la fois de son modèle économique pour la gestion des actifs financiers et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers.

i) Actifs financiers évalués au coût amorti

Un actif financier est évalué au coût amorti, selon la méthode du taux d'intérêt effectif, déduction faite de toute perte de valeur, si les deux conditions suivantes sont réunies et si cet actif n'est pas désigné à la juste valeur par le biais du résultat net :

- la détention de l'actif s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est de détenir des actifs afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels;
- les conditions contractuelles de l'actif financier donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal impayé.

À l'heure actuelle, la Société classe sa trésorerie de même que ses clients et autres débiteurs en tant qu'actifs financiers évalués au coût amorti.

ii) Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global

Un placement dans des titres de créance est évalué à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global si les deux conditions suivantes sont réunies et si ce placement n'est pas désigné à la juste valeur par le biais du résultat net :

- la détention du placement s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est de percevoir des flux de trésorerie contractuels et de vendre des actifs financiers;
- les conditions contractuelles du placement donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal impayé.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite) (en milliers de dollars américains, sauf indication contraire)

Exercices clos les 30 novembre 2022 et 2021

2. Principales méthodes comptables (suite)

Instruments financiers (suite)

ii) Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (suite)

Ces actifs sont ultérieurement évalués à la juste valeur. Les produits d'intérêts calculés selon la méthode de l'intérêt effectif, les profits et pertes de change et la dépréciation sont comptabilisés dans le résultat net. Les autres profits et pertes nets sont pris en compte dans les autres éléments du résultat global. Lorsqu'un placement est décomptabilisé, les profits ou les pertes cumulés dans les autres éléments du résultat global sont reclassés en résultat net.

Lors de la comptabilisation initiale d'un placement en instruments de capitaux propres qui n'est pas détenu à des fins de transaction, la Société peut faire le choix irrévocable de présenter dans les autres éléments du résultat global les variations ultérieures de la juste valeur du placement. Ce choix doit être fait pour chaque placement. Ces actifs sont évalués ultérieurement à la juste valeur. Les dividendes sont comptabilisés dans le résultat net, à moins qu'il ne soit clair que le dividende représente le remboursement d'une partie du coût du placement et les autres profits et pertes nets sont pris en compte dans les autres éléments du résultat global sans jamais être reclassés en résultat net.

À l'heure actuelle, la Société classe ses placements obligataires en tant qu'actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

iii) Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net

Tous les actifs financiers qui ne sont pas classés comme étant évalués au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, comme il est décrit ci-dessus, sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. Ces actifs sont ultérieurement évalués à leur juste valeur, et les variations de celle-ci, incluant les intérêts ou dividendes reçus, sont comptabilisées dans le résultat net. À l'heure actuelle, la Société classe ses fonds du marché monétaire et ses actifs financiers dérivés non couverts en tant qu'actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

La Société décomptabilise un actif financier lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à l'actif financier arrivent à expiration ou que la Société transfère les droits de recevoir les flux de trésorerie contractuels liés à l'actif financier dans le cadre d'une transaction où la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif financier sont transférés.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite) (en milliers de dollars américains, sauf indication contraire)

Exercices clos les 30 novembre 2022 et 2021

2. Principales méthodes comptables (suite)

Instruments financiers (suite)

iv) Passifs financiers

Les passifs financiers sont classés dans les catégories suivantes.

• Passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net

Un passif financier est classé comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net s'il est classé comme détenu à des fins de transaction, s'il est considéré comme un dérivé ou s'il est désigné comme tel au moment de la comptabilisation initiale. Les passifs financiers à la juste valeur sont évalués à la juste valeur et les profits et pertes nets, y compris les intérêts débiteurs, sont comptabilisés en résultat net. À l'heure actuelle, la Société ne détient aucun passif financier évalué à la juste valeur par le biais du résultat net.

• Passifs financiers évalués au coût amorti

Cette catégorie comprend tous les passifs financiers autres que ceux évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. Un passif financier est ultérieurement évalué au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. À l'heure actuelle, la Société classe les créditeurs et charges à payer, les billets non garantis de premier rang convertibles et les emprunts à long terme en tant que passifs financiers évalués au coût amorti.

La Société décomptabilise un passif financier lorsque ses obligations contractuelles sont éteintes, qu'elles sont annulées ou expirées.

v) Instruments financiers composés

Les instruments financiers composés sont des instruments qui contiennent une composante passif et une composante capitaux propres et dont la composante passif peut être convertie en actions au gré du détenteur, le nombre d'actions faisant l'objet d'une émission ne variant pas en fonction des fluctuations de leur juste valeur.

La composante passif d'un instrument financier composé est comptabilisée initialement à la juste valeur d'un passif similaire qui ne comporte aucune option de conversion en capitaux propres. La composante capitaux propres comptabilisée initialement correspond à la différence entre la juste valeur de l'instrument financier composé dans son ensemble et la juste valeur de la composante passif. En cas de rachat, le produit est affecté sur la même base que celle de la comptabilisation initiale.

Les coûts de transaction directement attribuables sont affectés aux composantes passif et capitaux propres au prorata de leur valeur comptable initiale.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite) (en milliers de dollars américains, sauf indication contraire)

Exercices clos les 30 novembre 2022 et 2021

2. Principales méthodes comptables (suite)

Instruments financiers (suite)

vi) Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés sont comptabilisés à titre d'actifs ou de passifs évalués à la juste valeur, à moins qu'ils fassent l'objet d'une opération normale d'achat et de vente et n'aient pas à être traités comme des dérivés. Certains dérivés incorporés dans d'autres contrats doivent également être évalués à la juste valeur. Les variations de la juste valeur des dérivés sont comptabilisées par le biais du résultat net dans l'exercice au cours duquel elles se produisent.

vii) Compensation des instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont compensés, et le solde net est présenté dans l'état consolidé de la situation financière, si et seulement si la Société a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et si elle a l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Chaque date de clôture, la Société comptabilise les provisions pour pertes de crédit attendues afférentes aux actifs financiers au coût amorti et aux titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Les clients et autres débiteurs de la Société correspondent à des débiteurs ne comportant aucune composante financement dont l'échéance est d'au plus 12 mois et, pour cette raison, la Société a choisi d'appliquer l'approche simplifiée à l'égard des pertes de crédit attendues. Par conséquent, la Société ne suit pas l'évolution du risque de crédit associé à ses clients et autres débiteurs, mais elle constitue, à chaque date de clôture, une provision pour pertes en fonction des pertes de crédit attendues sur la durée de vie.

viii) Dépréciation des actifs financiers

Quant aux autres actifs financiers faisant l'objet d'un test de dépréciation, la Société évalue la provision pour pertes à un montant équivalant aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie, exception faite des éléments suivants lesquels sont évalués au montant des pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir :

- les titres de créance comportant un faible risque de crédit à la date de clôture;
- les autres titres de créance et les soldes bancaires pour lesquels le risque de crédit (c.-à-d. le risque de défaillance sur la durée attendue de l'instrument financier) n'a pas augmenté de manière importante depuis la comptabilisation initiale.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite) (en milliers de dollars américains, sauf indication contraire)

Exercices clos les 30 novembre 2022 et 2021

2. Principales méthodes comptables (suite)

Instruments financiers (suite)

viii) Dépréciation des actifs financiers

La Société considère qu'un titre de créance comporte un risque de crédit faible si sa cote de risque de crédit est équivalente ou supérieure à une cote de crédit de qualité comme c'est le cas pour ses placements obligataires classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

L'approche qu'adopte la Société à l'égard des pertes de crédit attendues reflète des pondérations probabilistes des résultats, la valeur temps de l'argent et des informations raisonnables et justifiables qu'il est possible d'obtenir sans devoir engager des coûts ou des efforts déraisonnables, à la date de clôture, à propos d'événements passés, de la conjoncture et des prévisions concernant la conjoncture économique future.

Contrats de location

À la date de passation d'un contrat, la Société apprécie si celui-ci est ou contient un contrat de location selon qu'il confère le droit de contrôler l'utilisation d'un bien déterminé pour un certain temps moyennant une contrepartie.

La Société comptabilise un actif au titre du droit d'utilisation et une obligation locative à la date de début du contrat de location, c'est-à-dire à la date à laquelle le bien sous-jacent est disponible pour utilisation.

Actifs au titre de droits d'utilisation

Les actifs au titre de droits d'utilisation sont évalués au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur et ajustés pour tenir compte de la réévaluation des obligations locatives. Le coût des actifs au titre de droits d'utilisation comprend :

- le montant d'évaluation initiale des obligations locatives comptabilisées;
- le cas échéant, les paiements de loyers versés à la date de début ou avant cette date, déduction faite des avantages incitatifs à la location reçus;
- le cas échéant, les coûts directs initiaux engagés;
- une estimation des coûts pour le démantèlement et l'enlèvement du bien sous-jacent ainsi que la restauration du lieu sur lequel il est situé ou pour la remise du bien sous-jacent dans l'état exigé par les conditions du contrat de location.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite) (en milliers de dollars américains, sauf indication contraire)

Exercices clos les 30 novembre 2022 et 2021

2. Principales méthodes comptables (suite)

Contrats de location (suite)

Les actifs au titre de droits d'utilisation sont amortis selon le mode linéaire i) sur la durée d'utilité estimative des biens sous-jacents ou ii) sur la durée du bail, si elle est inférieure. Les actifs au titre de droits d'utilisation sont soumis à un test de dépréciation chaque fois qu'il y a indication qu'ils peuvent s'être dépréciés.

Obligations locatives

Les obligations locatives sont initialement évaluées à la valeur actualisée des paiements de loyers sur la durée du contrat de location qui n'avaient pas été payés à la date de début. La valeur actualisée des paiements de loyers est déterminée selon le taux d'emprunt marginal du preneur à la date de début si le taux d'intérêt implicite du contrat de location ne peut être facilement déterminé. Le taux d'emprunt marginal est fonction du taux d'emprunt marginal du preneur, de la nature du bien sous-jacent, de l'emplacement du bien, de la durée du contrat de location et de la devise du contrat de location. En règle générale, la Société utilise le taux d'emprunt marginal du preneur pour déterminer la valeur actualisée. À la date de début, les paiements de loyers comprennent généralement des paiements fixes, moins tout avantage incitatif à la location à recevoir, les paiements variables au titre de la location qui dépendent d'un indice (p. ex. l'indice de l'inflation) ou d'un taux déterminé, et les paiements de pénalités pour résiliation du contrat de location, si la durée du contrat reflète l'exercice par le preneur de l'option de résiliation. Les paiements de loyers comprennent également les montants qui devraient être payés en vertu des garanties de valeur résiduelle et le prix d'exercice d'une option d'achat si la Société a la certitude raisonnable d'exercer cette option.

Les paiements variables au titre de la location qui ne sont pas fonction d'un indice ou d'un taux déterminé ne sont pas inclus dans l'évaluation des obligations locatives, mais sont plutôt comptabilisés en charges dans la période au cours de laquelle l'événement ou la condition qui déclenche le paiement survient.

Après la date de début, la valeur comptable des obligations locatives est augmentée pour tenir compte des intérêts au titre de la désactualisation et réduite pour tenir compte des paiements versés au titre de la location. De plus, la valeur comptable des obligations locatives est réévaluée lorsqu'il y a un changement dans les paiements futurs au titre de la location découlant d'une variation d'un indice ou d'un taux déterminé, s'il y a une modification des modalités du contrat de location, une modification de l'estimation du montant prévu à payer en vertu de la garantie de valeur résiduelle ou si la Société modifie son évaluation quant à la probabilité qu'elle exerce une option de résiliation, de prolongation ou d'achat. Le montant de la réévaluation des obligations locatives est comptabilisé comme un ajustement de l'actif au titre du droit d'utilisation, ou dans l'état consolidé du résultat global lorsque la valeur comptable de l'actif au titre du droit d'utilisation est ramenée à zéro.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite) (en milliers de dollars américains, sauf indication contraire)

Exercices clos les 30 novembre 2022 et 2021

2. Principales méthodes comptables (suite)

Contrats de location (suite)

Classement et présentation des charges liées au contrat de location

Les charges d'amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation, les charges liées aux paiements variables au titre de la location non comprises dans l'évaluation des obligations locatives, et les pertes liées (profits liés) aux modifications des contrats de location sont ventilés entre les fonctions de la Société dans l'état consolidé du résultat global de la Société, tandis que les charges d'intérêts sur les obligations locatives sont présentées dans les charges financières.

Coûts de financement différés

Les coûts de financement différé correspondent aux honoraires et commissions facturés par les preneurs fermes, les avocats et les comptables, ainsi qu'aux autres frais directement attribuables à l'émission d'actions ou de titres de créance dans l'avenir. Si ces coûts sont considérés comme étant recouvrables, ils sont différés et imputés ultérieurement au produit brut de l'émission de titres de capitaux propres ou de titres de créance connexe, selon une base proportionnelle, lorsqu'elle se produit. Si la Société estime alors que ces coûts ne sont plus recouvrables, ils seront comptabilisés en charges comme un élément distinct des charges financières.

Provisions

Une provision est comptabilisée si, du fait d'un événement passé, la Société a une obligation actuelle, juridique ou implicite dont le montant peut être estimé de manière fiable, et s'il est probable qu'une sortie d'avantages économiques soit nécessaire pour éteindre l'obligation. Le montant des provisions est évalué par l'actualisation des flux de trésorerie futurs attendus, à un taux avant impôt qui reflète les appréciations actuelles, par le marché, de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques au passif. La désactualisation des provisions est comptabilisée en charges financières.

Facturation interne et remises

L'estimation de la facturation interne et des remises est établie en fonction de l'expérience historique, des lois pertinentes en ce qui concerne les programmes gouvernementaux encadrant les prix et des conditions contractuelles de vente.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite) (en milliers de dollars américains, sauf indication contraire)

Exercices clos les 30 novembre 2022 et 2021

2. Principales méthodes comptables (suite)

Provisions (suite)

Retours

L'estimation des provisions pour les retours est fondée sur les niveaux historiques de retours, compte tenu des renseignements supplémentaires concernant les modifications contractuelles. La Société passe trimestriellement en revue sa méthodologie et le caractère adéquat des provisions pour les retours, apportant au besoin des ajustements en fonction des modifications des hypothèses, des résultats historiques et des pratiques commerciales.

Passif éventuel

Un passif éventuel est une obligation potentielle résultant d'événements passés et dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance (ou non) d'un ou de plusieurs événements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle de la Société, ou d'une obligation actuelle résultant d'événements passés (donc l'obligation existe), mais qui n'est pas comptabilisée, car il est improbable que le transfert ou l'utilisation d'actifs, la prestation de services ou toute autre cession d'avantages économiques soient nécessaires pour éteindre l'obligation ou que le montant de l'obligation en question ne puisse pas faire l'objet d'une estimation raisonnable.

Impôt sur le résultat

La charge d'impôt sur le résultat comprend l'impôt exigible et l'impôt différé. L'impôt exigible et l'impôt différé sont comptabilisés dans la perte nette sauf s'ils sont liés à des éléments inscrits directement dans les autres éléments du résultat global ou dans les capitaux propres.

Impôt exigible

L'impôt exigible est l'impôt qui devra vraisemblablement être payé ou récupéré au titre du bénéfice imposable ou de la perte fiscale d'une année et il comprend tout ajustement de l'impôt à payer relativement à des années antérieures. Lorsqu'il est approprié de le faire, la Société établit une provision sur la base des montants qui seront probablement versés aux autorités fiscales.

Impôt différé

L'impôt différé est comptabilisé au titre des différences temporaires entre les valeurs comptables des actifs et des passifs aux fins de l'information financière et les montants utilisés à des fins fiscales et les pertes fiscales différées qui peuvent être portées en diminution du bénéfice imposable d'exercices futurs. L'impôt différé est évalué selon les taux d'impôt dont on attend l'application aux différences temporaires lorsque celles-ci s'inverseront et aux pertes fiscales lorsque celles-ci seront utilisées, en fonction des lois adoptées ou quasi adoptées à la date de clôture.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite) (en milliers de dollars américains, sauf indication contraire)

Exercices clos les 30 novembre 2022 et 2021

2. Principales méthodes comptables (suite)

Impôt sur le résultat (suite)

Impôt différé (suite)

Un passif d'impôt différé est généralement comptabilisé pour toutes les différences temporaires imposables. Un actif d'impôt différé est comptabilisé au titre des pertes fiscales inutilisées ainsi qu'au titre des différences temporaires déductibles, dans la mesure où il est probable que l'on disposera de bénéfices imposables futurs auxquels ces éléments pourront être imputés. Les actifs d'impôt différé sont examinés à la date de clôture et sont réduits lorsque la réalisation de l'avantage fiscal connexe n'est plus probable.

L'impôt différé n'est pas comptabilisé au titre des différences temporaires suivantes : la comptabilisation initiale d'actifs ou de passifs dans le cadre d'une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui n'affecte ni le bénéfice ni la perte comptable ou imposable au moment de la transaction, et, lorsque l'échéance de la résorption de la différence temporaire est contrôlée par la Société et qu'il est probable que la différence temporaire ne se résorbera pas dans un avenir prévisible. En outre, l'impôt différé n'est pas comptabilisé au titre des différences temporaires imposables résultant de la comptabilisation initiale du goodwill.

Rémunération fondée sur des actions

Régime d'options d'achat d'actions

La Société comptabilise les coûts de rémunération liés aux options attribuées à des salariés selon la méthode fondée sur la juste valeur estimée au moyen du modèle Black-Scholes. Conformément à cette méthode, les coûts de rémunération sont calculés à leur juste valeur à la date de l'attribution et sont comptabilisés en charges au cours de la période où les membres du personnel acquièrent des droits inconditionnels aux options. Le montant comptabilisé dans les charges est ajusté pour refléter le nombre d'options dont on s'attend à ce que les conditions de service soient remplies, de sorte que le montant finalement comptabilisé dans les charges dépend du nombre d'options qui remplissent les conditions de service à la date d'acquisition des droits.

Les accords de paiement fondé sur des actions aux termes desquels la Société reçoit des services en contrepartie de ses propres instruments de capitaux propres sont comptabilisés comme des transactions dont le paiement est fondé sur des actions réglées en instruments de capitaux propres, indépendamment de la manière dont la Société a obtenu ces instruments de capitaux propres.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite) (en milliers de dollars américains, sauf indication contraire)

Exercices clos les 30 novembre 2022 et 2021

2. Principales méthodes comptables (suite)

Rémunération fondée sur des actions (suite)

Régime d'unités d'actions différées

Les unités d'actions différées (les « UAD ») sont totalement acquises à la date de l'attribution et elles sont réglées en trésorerie. Lorsque des UAD sont attribuées à des membres de la direction dans le cadre de leurs primes annuelles de rendement, un passif lié aux UAD est comptabilisé à la date de l'attribution à la valeur marchande des actions ordinaires, au lieu d'un passif pour les primes annuelles de rendement. Dans le cas des administrateurs, la charge liée aux UAD et le passif correspondant sont comptabilisés à la date de l'attribution. Le passif est ajusté pour tenir compte de toute variation du cours du marché de l'action ordinaire, et cette variation est comptabilisée dans les charges financières.

Droits à l'appréciation d'actions réglés en trésorerie

En vertu des droits à l'appréciation d'actions, le bénéficiaire de l'attribution a droit à un paiement en trésorerie calculé en fonction de l'augmentation du cours de l'action ordinaire de la Société entre la date d'attribution et la date de règlement.

Un passif est comptabilisé au titre des services acquis et est inclus à la juste valeur des droits à l'appréciation d'actions dans les autres passifs non courants, une charge correspondante étant comptabilisée dans les frais de vente sur la période au cours de laquelle les membres du personnel acquièrent le droit inconditionnel au paiement. La juste valeur des droits à l'appréciation d'actions compris dans les charges au titre des avantages du personnel est calculée à l'aide du modèle Black-Scholes.

L'estimation de la juste valeur nécessite la sélection des données d'entrée qui conviennent le mieux au modèle d'évaluation, notamment la durée prévue des droits à l'appréciation d'actions, la volatilité attendue, le taux d'intérêt sans risque prévu et le rendement en dividende attendu, et elle requiert la formulation d'hypothèses relatives à ces données d'entrée. Jusqu'au règlement du passif, la juste valeur du passif doit être réévaluée à la clôture de chaque période de présentation de l'information financière, et toute variation de la juste valeur doit être comptabilisée dans l'état consolidé du résultat net et du résultat global de l'exercice écoulé.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite) (en milliers de dollars américains, sauf indication contraire)

Exercices clos les 30 novembre 2022 et 2021

2. Principales méthodes comptables (suite)

Aide publique

Les subventions publiques sont comptabilisées seulement lorsque la Société a l'assurance raisonnable qu'elle respecte les conditions et qu'elle recevra la subvention. Les subventions publiques liées à des actifs sont comptabilisées dans l'état consolidé de la situation financière à titre de déduction de la valeur comptable de l'actif connexe. Elles sont ensuite comptabilisées au résultat net sur la durée de vie utile estimée de l'actif amortissable acquis au moyen des subventions, à titre de déduction de la charge d'amortissement.

Les autres subventions publiques sont comptabilisées dans le résultat net en tant que déduction des charges connexes, notamment les salaires au titre du programme Subvention salariale d'urgence du Canada.

Crédit d'impôt pour la recherche et le développement

La Société a choisi de comptabiliser ses crédits d'impôt non remboursables au titre de la recherche et du développement conformément à l'IAS 20, *Comptabilisation des subventions publiques et informations à fournir sur l'aide publique*. Les crédits d'impôt non remboursables au titre de la recherche et du développement sont inclus dans le bénéfice et portés en réduction du montant brut des frais de recherche et de développement ou déduits des actifs connexes, pourvu qu'il existe une assurance raisonnable que la Société a respecté, et qu'elle respectera, les conditions liées aux crédits d'impôt et que les crédits seront reçus.

Capital-actions

Actions ordinaires

Les actions ordinaires sont classées dans les capitaux propres.

Coûts de transaction

Les coûts directement attribuables à l'émission d'actions ordinaires sont comptabilisés dans les capitaux propres, déduction faite de l'incidence fiscale.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite) (en milliers de dollars américains, sauf indication contraire)

Exercices clos les 30 novembre 2022 et 2021

2. Principales méthodes comptables (suite)

Résultat par action

La Société présente le résultat de base et le résultat dilué par action pour ses actions ordinaires. Le résultat de base par action se calcule en divisant le bénéfice net ou la perte nette attribuable aux actionnaires ordinaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice. Le résultat dilué par action est obtenu en ajustant le bénéfice ou la perte attribuable aux actionnaires ordinaires selon le nombre moyen pondéré d'actions en circulation compte tenu de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives, lesquelles englobent les options d'achat d'actions et les billets non garantis de premier rang convertibles en cours.

Changements de méthodes comptables

La Société a volontairement changé de méthode comptable de manière à classer les intérêts payés et reçus dans les activités d'exploitation à l'état consolidé des flux de trésorerie. Auparavant, la Société choisissait de classer les intérêts payés dans les flux de trésorerie liés aux activités de financement et les intérêts reçus dans les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement. Par conséquent, la Société a révisé les informations comparatives de l'exercice 2021 présentées dans l'état consolidé des flux de trésorerie, ce qui s'est traduit par une diminution de 3 024 \$ des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, une augmentation de 3 306 \$ des flux de trésorerie liés aux activités de financement et une diminution de 282 \$ des flux de trésorerie liés aux activités d'investissement. En plus de ce qui précède, les entrées de trésorerie liées aux intérêts reçus au cours de l'exercice 2021 ont augmenté et les sorties de trésorerie liées à l'acquisition de placements obligataires et de fonds du marché monétaire ont diminué de 454 \$, ce qui n'a pas eu d'incidence sur le montant total des sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement pour l'exercice 2021, puisque les deux montants étaient précédemment classés dans les activités d'investissement.

Les sorties de trésorerie liées aux activités d'exploitation, les entrées de trésorerie liées aux activités de financement et les sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement auparavant déclarées pour l'exercice clos le 30 novembre 2021 s'établissaient à 14 477 \$, à 34 557 \$ et à 12 454 \$, respectivement.

Normes publiées, mais non encore en vigueur

Un certain nombre de nouvelles normes sont en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} décembre 2022, et leur application anticipée est permise. Cependant, la Société n'a adopté aucune nouvelle norme ou norme modifiée de façon anticipée aux fins de la préparation des présents états financiers consolidés.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite) (en milliers de dollars américains, sauf indication contraire)

Exercices clos les 30 novembre 2022 et 2021

2. Principales méthodes comptables (suite)

Normes publiées, mais non encore en vigueur (suite)

Contrats déficitaires – Coût d'exécution d'un contrat (modification d'IAS 37)

Les modifications précisent les coûts dont une entité doit tenir compte pour calculer le coût d'exécution d'un contrat afin de déterminer si ce contrat est déficitaire. Les modifications entrent en vigueur pour l'exercice de la Société ouvert le 1^{er} décembre 2022 et s'appliquent aux contrats en vigueur à la date à laquelle les modifications sont appliquées pour la première fois. À la date de la première application, l'effet cumulatif de l'application des modifications est comptabilisé à titre d'ajustement du solde d'ouverture des résultats non distribués ou, s'il y a lieu, d'autres composantes des capitaux propres. Les chiffres comparatifs ne sont pas retraités. La Société évalue actuellement l'incidence des modifications sur ses états financiers.

Classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants (modification d'IAS 1)

Aux fins du classement des passifs non courants, les modifications ont éliminé l'obligation selon laquelle le droit de différer le règlement ou le transfert d'un passif pour au moins douze mois doit être inconditionnel. Le droit doit plutôt exister à la date de clôture et être substantiel.

Les modifications ont confirmé que seules les clauses restrictives qu'une société est tenue de respecter au plus tard à la date de clôture ont une incidence sur le classement en tant que passif courant ou non courant. Les clauses restrictives qu'une société est tenue de respecter après la date de clôture n'ont pas d'incidence sur le classement d'un passif à cette date.

Les modifications clarifient également la manière dont une société classe un passif qui comprend une option de conversion au gré de l'autre partie. Les modifications stipulent que : le règlement d'un passif comprend le transfert d'instruments de capitaux propres de l'entité à l'autre partie; lors du classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants, une société peut omettre uniquement les options de conversion comptabilisées en tant que capitaux propres.

Les modifications entrent en vigueur pour l'exercice de la Société ouverts le 1^{er} décembre 2025. La Société évalue actuellement l'incidence des modifications sur ses états financiers.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite) (en milliers de dollars américains, sauf indication contraire)

Exercices clos les 30 novembre 2022 et 2021

3. Revenus

États-Unis

Le 12 mai 2014, la Société a conclu une convention-cadre de services avec RxC Acquisition Company (« RxCrossroads »), de même que deux énoncés de travail (les « conventions conclues avec RxCrossroads »). Aux termes des conventions conclues avec RxCrossroads, RxCrossroads agit à titre de fournisseur tiers exclusif de services logistiques à la Société à l'égard de tous les produits de la Société aux États-Unis et, en cette qualité, fournit des services d'entreposage et de soutien logistique à la Société, ce qui inclut le contrôle des stocks, la gestion des comptes, le soutien à la clientèle, la gestion des retours de produits et l'exécution des commandes.

En vertu des conventions conclues avec RxCrossroads, RxCrossroads agit également à titre de tiers distributeur exclusif d'*EGRIFTA SV*^{MD} aux États-Unis. Dans ce rôle, RxCrossroads achète *EGRIFTA SV*^{MD} de la Société et en obtient le titre au moment de la réception des produits dans leur entrepôt. RxCrossroads effectue ses achats d'*EGRIFTA SV*^{MD} en fonction de ses prévisions quant à la demande du marché pour une période donnée. En ce qui a trait à *EGRIFTA SV*^{MD}, RxCrossroads prépare les commandes reçues des grossistes autorisés, puis livre *EGRIFTA SV*^{MD} directement au client de ce grossiste autorisé, soit une pharmacie spécialisée faisant partie du réseau de pharmacies spécialisées de la Société. Se reporter à la note 29.

Le 1^{er} novembre 2017, la Société a conclu des conventions modifiées et mises à jour avec RxCrossroads afin d'ajouter Trogarzo^{MD} comme nouveau produit vendu aux États-Unis. Ces conventions modifiées et mises à jour avec RxCrossroads remplacent les conventions conclues avec RxCrossroads en mai 2014. Le 1^{er} novembre 2019, les conventions conclues avec RxCrossroads ont été de nouveau modifiées pour inclure *EGRIFTA SV*^{MD} comme autre produit distribué aux États-Unis par RxCrossroads.

Canada

La Société a commercialisé *EGRIFTA*^{MD} au Canada directement, par l'entremise d'un distributeur, jusqu'en septembre 2022, après quoi la Société a retiré le produit du marché au Canada.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite) (en milliers de dollars américains, sauf indication contraire)

Exercices clos les 30 novembre 2022 et 2021

3. Revenus (suite)

<u>Europe</u>

Le 9 juillet 2020, la Société a conclu une convention de services de prévente de gros avec Loxxess Pharma GmbH (« Loxxess »), en vertu de laquelle Loxxess a accepté d'agir à titre de fournisseur tiers exclusif de services logistiques (l'« entente avec Loxxess ») dans certains pays européens clés, notamment l'Allemagne, la France, l'Italie, l'Autriche, les Pays-Bas, le Portugal, la Suisse, le Royaume-Uni, la Norvège, la Suède, la Finlande et le Danemark. Loxxess est également en mesure de desservir d'autres pays européens, dont Israël et la Turquie. Conformément à l'entente avec Loxxess, Loxxess reçoit les commandes des clients, stocke Trogarzo^{MD}, l'emballe et l'expédie aux hôpitaux et pharmacies européens. Loxxess est également responsable, en notre nom, de percevoir les paiements des produits vendus à ces hôpitaux et pharmacies qui, à leur tour, distribuent Trogarzo^{MD} aux patients.

Le 27 avril 2022, la Société a annoncé qu'elle concentrerait ses activités commerciales sur le territoire nord-américain seulement et cesserait, par le fait même, ses activités commerciales liées au Trogarzo^{MD} en Europe. À ce moment, la Société a envoyé un avis de résiliation à TaiMed Biologics Inc. (« TaiMed ») conformément aux modalités contractuelles, indiquant que les droits de commercialisation européens de Trogarzo^{MD} seraient rendus à TaiMed dans les 180 prochains jours. Les activités commerciales ont pris fin en décembre 2022. Se reporter à la note 13.

Le tableau qui suit affiche les ventes nettes par produit.

2022	2021
50 454 \$	43 009 \$
29 603	26 814
80 057 \$	69 823 \$
	50 454 \$ 29 603

Le tableau qui suit affiche les ventes nettes par secteur géographique.

	2022	2021
Canada	52 \$	269 \$
États-Unis	78 744	68 099
Europe	1 261	1 455
	80 057 \$	69 823 \$

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite) (en milliers de dollars américains, sauf indication contraire)

Exercices clos les 30 novembre 2022 et 2021

4. Charges liées au personnel

	Note	2022	2021
Calaires et avantages à sourt terms		22.040 ¢	11 400 ¢
Salaires et avantages à court terme		22 049 \$	11 480 \$
Avantages postérieurs à l'emploi		1 346	644
Rémunération fondée sur des actions	21 e) et g)	3 604	1 651
Indemnités de fin de contrat de travail		566	209
		27 565 \$	13 984 \$

En 2022, un montant de 457 \$ a été comptabilisé en charges (indemnités de cessation d'emploi) au titre des indemnités de départ et d'autres dépenses associées à la résiliation de la convention visant les activités commerciales liées au Trogarzo^{MD} en Europe.

5. Produits financiers et charges financières

	Note	2022	2021
Profit sur le remboursement de billets non garantis c		257.6	
premier rang convertibles	19	357 \$	– \$
Produits d'intérêts		316	195
Produits financiers		673	195
Charge de désactualisation et amortissement des coûts de financement différés	17, 18, 19 et 20	(2 140)	(2 358)
Intérêts sur les billets non garantis de premier rang convertibles et l'emprunt à long terme		(4 357)	(3 306)
Frais bancaires		(35)	(31)
Perte nette de change		(1 027)	(926)
Charges financières		(7 559)	(6 621)
Charges financières nettes comptabilisées dans			
le bénéfice net ou la perte nette		(6 886) \$	(6 426) \$

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite) (en milliers de dollars américains, sauf indication contraire)

Exercices clos les 30 novembre 2022 et 2021

6. Placements obligataires et fonds du marché monétaire

	2022	2021
Placements obligataires	8 990 \$	12 553 \$
Fonds du marché monétaire	_	7 402
Certificats de placement garanti	224	_
	9 214 \$	19 955 \$

Au 30 novembre 2022, les placements obligataires étaient des actifs financiers dont les taux d'intérêt stipulés allaient de 0,65 % à 3,90 % (de 0,50 % à 3,90 % en 2021) et dont la durée à courir jusqu'à l'échéance était en moyenne de 1,78 an (2,26 ans en 2021).

7. Clients et autres débiteurs

	2022	2021
Créances clients	10 659 \$	9 261 \$
Taxes de vente à recevoir	538	243
Autres débiteurs	848	983
	12 045 \$	10 487 \$

8. Crédits d'impôt et subventions à recevoir

Solde au 30 novembre 2020	755 \$
Crédits d'impôt et subventions comptabilisés dans la perte nette	602
Crédits d'impôt et subventions reçus	(922)
Effet de la variation des cours de change	6
Solde au 30 novembre 2021	441 \$
Crédits d'impôt et subventions comptabilisés dans la perte nette	316
Crédits d'impôt et subventions reçus	(442)
Effet de la variation des cours de change	(16)
Solde au 30 novembre 2022	299 \$

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite) (en milliers de dollars américains, sauf indication contraire)

Exercices clos les 30 novembre 2022 et 2021

8. Crédits d'impôt et subventions à recevoir (suite)

Les crédits d'impôt à recevoir se composent des subventions à recevoir et des crédits d'impôt pour la recherche et le développement à recevoir, lesquels se rapportent aux dépenses de recherche et de développement admissibles en vertu des lois fiscales applicables. Les montants inscrits comme étant à recevoir sont assujettis à un contrôle fiscal du gouvernement et les montants définitifs reçus pourraient être différents de ceux qui ont été comptabilisés. Il n'existe pas de condition non exécutée ni d'éventualité rattachée à l'aide reçue de l'État.

La Société dispose de crédits d'impôt fédéraux non remboursables inutilisés et non comptabilisés qui peuvent servir à réduire les impôts futurs fédéraux à payer; ces crédits d'impôt expirent comme suit :

2024	443 \$
2025	1 320
2026	1 620
2027	2 232
2028	2 476
2029	1 669
2030	827
2031	578
2032	303
2033	200
2039	187
2040	318
2041	387
 2042	368
	12 928 \$

9. Stocks

	2022	2021
Matières premières	2 583 \$	2 142 \$
Produits en cours	5 815	735
Produits finis	11 290	26 264
	19 688 \$	29 141 \$

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite) (en milliers de dollars américains, sauf indication contraire)

Exercices clos les 30 novembre 2022 et 2021

9. Stocks (suite)

Au cours de l'exercice 2022, des stocks d'une valeur de 19 587 \$ (18 391 \$ en 2021) ont été comptabilisés en charges et inclus dans le coût des produits vendus.

Des stocks ont été dépréciés de 2 137 \$ en 2022 afin de les ramener à la valeur nette de réalisation, montant qui a été comptabilisé dans le coût des ventes. La dépréciation pour 2022 comprend une provision de 1 477 \$ qui a été comptabilisée relativement à la formulation F8 et une provision de 339 \$ relativement au stylo injecteur en phase de développement devant être utilisé en conjonction avec la formulation F8 ainsi qu'une provision de 252 \$ relativement aux matières premières périmées. La dépréciation pour 2022 comprend aussi une provision de 69 \$ relativement aux stocks excédentaires d'EGRIFTA^{MD} étant donné que la Société a décidé de retirer le produit du marché au Canada.

Des stocks ont été dépréciés de 21 \$ en 2021 afin de les ramener à la valeur nette de réalisation, et une reprise de 51 \$ sur une dépréciation des stocks a été comptabilisée en 2021.

10. Frais payés d'avance et acomptes

	2022	2021
Frais payés d'avance	6 320 \$	7 721 \$
Acomptes	1 345	3 024
	7 665 \$	10 745 \$

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite) (en milliers de dollars américains, sauf indication contraire)

Exercices clos les 30 novembre 2022 et 2021

11. Immobilisations corporelles

	Matériel informatique	Matériel de laboratoire	Mobilier et matériel de bureau	Améliorations locatives	Total
Coût					
Solde au 30 novembre 2020	272 \$	107 \$	334 \$	642 \$	1 355
Entrées	106	_	1	8	115
Sorties	(5)	-	(3)	_	(8)
Solde au 30 novembre 2021	373 \$	107 \$	332 \$	650 \$	1 462 \$
Entrées Sorties	180 (263)	961 –	- -	<u>-</u>	1 141 (263)
Solde au 30 novembre 2022	290 \$	1 068 \$	332 \$	650 \$	2 340 \$
Cumul des amortissements					
Solde au 30 novembre 2020	162 \$	50 \$	114 \$	164 \$	490 \$
Amortissement	72	19	46	100	237
Sorties	(5)	_	(3)	_	(8)
Solde au 30 novembre 2021	229 \$	69 \$	157 \$	264 \$	719 \$
Amortissement	157	94	38	101	390
Sorties	(263)	_	_	_	(263)
Solde au 30 novembre 2022	123 \$	163 \$	195 \$	365 \$	846 \$
Valeur comptable nette					
Au 30 novembre 2022	167 \$	905 \$	137 \$	285 \$	1 494 \$
Au 30 novembre 2021	144 \$	38 \$	175 \$	386 \$	743 \$

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite) (en milliers de dollars américains, sauf indication contraire)

Exercices clos les 30 novembre 2022 et 2021

12. Actifs au titre de droits d'utilisation

(449) (58)
(58)
2 111 \$
(429)
(87)
1 595

13. Immobilisations incorporelles

	Droits de commercialisation de Trogarzo ^{MD} sur le territoire nord-américain	Droits de commercialisation de Trogarzo ^{MD} sur le territoire européen	Droits de commercialisation d' <i>EGRIFTA SV</i> ^{MD}	Plateforme en oncologie	Total
Coût					
Solde au 30 novembre 2020	11 972 \$	7 612 \$	14 041 \$	3 449 \$	37 074 \$
Entrées	-	_	_	39	39
Solde au 30 novembre 2021	11 972 \$	7 612 \$	14 041 \$	3 488 \$	37 113 \$
Entrées	2 832	-	_	-	2 832
Solde au 30 novembre 2022	14 804 \$	7 612 \$	14 041 \$	3 488 \$	39 945 \$
Cumul des amortissements					
Solde au 30 novembre 2020	2 213 \$	384 \$	9 948 \$	_	12 545 \$
Amortissement	1 054	615	1 511	-	3 180
Solde au 30 novembre 2021	3 267 \$	999 \$	11 459 \$	-	15 725 \$
Amortissement	1 087	6 613	1 511	-	9 211
Solde au 30 novembre 2022	4 354 \$	7 612 \$	12 970 \$	-	24 936 \$
Valeur comptable nette					
Au 30 novembre 2022	10 450 \$	- \$	1071 \$	3 488 \$	15 009 \$
Au 30 novembre 2021	8 705 \$	6 613 \$	2 582 \$	3 488 \$	21 388 \$

La charge d'amortissement de 9 211 \$ (3 180 \$ en 2021) est incluse dans les frais de vente.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite) (en milliers de dollars américains, sauf indication contraire)

Exercices clos les 30 novembre 2022 et 2021

13. Immobilisations incorporelles (suite)

Droits de commercialisation de Trogarzo^{MD}

Le 18 mars 2016, la Société a conclu une entente de distribution et de commercialisation avec TaiMed qui accorde à la Société le droit exclusif de commercialiser Trogarzo^{MD} au Canada et aux États-Unis. Le 6 mars 2017, la Société a conclu une entente de distribution et de commercialisation modifiée et mise à jour avec TaiMed (l'« entente avec TaiMed ») accordant à la Société le droit exclusif de commercialiser et de distribuer Trogarzo^{MD} au Canada et aux États-Unis (collectivement, le « territoire nord-américain ») ainsi que dans les pays de l'Union européenne et dans d'autres pays comme Israël, la Norvège, la Russie et la Suisse (collectivement, le « territoire européen »). L'entente avec TaiMed a une durée de 12 ans qui expirera pays par pays, calculée à partir de la date d'approbation de Trogarzo^{MD} dans chacun des pays couverts par l'entente avec TaiMed. TaiMed est responsable de fabriquer et de fournir Trogarzo^{MD} en vertu de l'entente avec TaiMed.

<u>Droits de commercialisation de Trogarzo^{MD} sur le territoire nord-américain</u>

Aux termes de l'entente avec TaiMed, TaiMed était responsable de développer Trogarzo^{MD} et d'obtenir son approbation par la Food and Drug Admnistration (« FDA ») des États-Unis. La Société est responsable, mais n'a aucune obligation, de demander l'approbation de Trogarzo^{MD} à Santé Canada et elle doit déployer des efforts commercialement raisonnables pour commercialiser Trogarzo^{MD} aux États-Unis. Le prix d'achat de Trogarzo^{MD} à payer à TaiMed a été fixé à 52 % de son prix de vente net.

Paiements initiaux

Aux termes de l'entente avec TaiMed, la Société a convenu d'effectuer un paiement initial de 5 000 \$ US et versera plusieurs paiements d'étape en échange du droit de commercialiser Trogarzo^{MD} et du droit d'utiliser la marque de commerce TaiMed sur le territoire nord-américain.

Le paiement initial de 5 000 \$ a été réglé comme suit :

- i) un montant de 1 000 \$ versé en trésorerie à la signature de l'entente avec TaiMed conclue en mars 2016;
- ii) un montant de 4 000 \$ au moyen de l'émission d'actions ordinaires de la Société, payable après la première vente commerciale de Trogarzo^{MD} aux États-Unis. Le montant de 4 000 \$ a été versé le 15 mai 2018 et a entraîné l'émission de 1 463 505 actions ordinaires en faveur de TaiMed.

La Société a comptabilisé des entrées d'immobilisations incorporelles relatives à l'entente avec TaiMed pour un montant de 5 207 \$ en 2016, ce qui comprend le paiement en trésorerie de 1 000 \$ versé à la signature de l'entente, le paiement fondé sur des actions de 4 000 \$ et les frais d'acquisition de 207 \$.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite) (en milliers de dollars américains, sauf indication contraire)

Exercices clos les 30 novembre 2022 et 2021

13. Immobilisations incorporelles (suite)

Paiements d'étape ultérieurs liés au développement

Aux termes de l'entente avec TaiMed, un autre montant de 7 000 \$ était payable en deux versements annuels égaux de 3 500 \$ à l'atteinte de ventes nettes globales de 20 000 \$ pendant quatre trimestres consécutifs de l'exercice de la Société. Le premier paiement de 3 500 \$ a été effectué en juillet 2019, et le deuxième a été effectué en juin 2020. La Société a déterminé que cette étape était en substance une étape de développement et a comptabilisé ce montant en tant qu'entrées d'immobilisations incorporelles en 2019. La Société a également versé à TaiMed d'autres paiements d'étape liés au développement de Trogarzo^{MD} en 2022. Un montant de 3 000 \$ (payable en deux versements annuels égaux de 1 500 \$) était dû à la date de la première vente commerciale de la formulation à une fois aux deux semaines par injection intramusculaire, sous-cutanée ou intraveineuse (rapide ou lente). Un montant de 2 832 \$ a été inscrit à l'actif en tant qu'immobilisations incorporelles au cours de l'exercice 2022 au titre de ces paiements d'étape (se reporter à la note 15).

TaiMed pourrait également planifier une étude de phase III à plus grande échelle faisant intervenir Trogarzo^{MD} selon une formulation à une fois aux quatre semaines, par injection intramusculaire, souscutanée ou intraveineuse (rapide ou lente), pour atteindre une population de patients beaucoup plus grande. Cette étape de développement sera associée à un paiement d'étape initial pouvant atteindre 50 000 \$, versé sur une base trimestrielle, établi en fonction de la taille de la nouvelle population de patients visée et basé sur le pourcentage des ventes nettes générées par Trogarzo^{MD}.

Paiements ultérieurs associés aux étapes de la commercialisation

La Société versera, à titre de contrepartie additionnelle aux termes de l'entente avec TaiMed, les paiements uniques indiqués ci-après à la première atteinte des étapes du processus de commercialisation suivantes :

Étaj	pe du processus de commercialisation	Paiements associés aux étapes de commercialisation
i)	Atteinte, pour la première fois, de ventes nettes	
	annuelles de 200 000 \$	10 000 \$
ii)	Atteinte, pour la première fois, de ventes nettes	
	annuelles de 500 000 \$	40 000 \$
iii)	Atteinte, pour la première fois, de ventes nettes	
	annuelles de 1 000 000 \$	100 000 \$

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite) (en milliers de dollars américains, sauf indication contraire)

Exercices clos les 30 novembre 2022 et 2021

13. Immobilisations incorporelles (suite)

Paiements ultérieurs associés aux étapes de la commercialisation (suite)

<u>Droits de commercialisation de Trogarzo^{MD} sur le territoire européen</u>

Le 17 avril 2022, la Société a annoncé qu'elle concentrerait ses activités commerciales sur le territoire nord-américain seulement et cesserait, par le fait même, ses activités commerciales liées au Trogarzo^{MD} en Europe. Se reporter à la note 3.

Par conséquent, au cours du deuxième trimestre de 2022, le solde résiduel des immobilisations incorporelles d'un montant de 6 356 \$ avait été comptabilisé dans les frais de vente afin d'accélérer l'amortissement et d'amortir entièrement les droits de commercialisation de Trogarzo^{MD} sur le territoire européen.

Plateforme en oncologie

Le 25 février 2019, la Société a acquis Katana Biopharma Inc. (« Katana ») en faisant l'acquisition de la totalité de ses actions émises et en circulation. Le 21 mai 2019, Katana a été d'abord absorbée par la Société et ensuite dissoute.

Katana (à présent, la Société) est le titulaire exclusif d'une licence mondiale utilisant une plateforme technologique de peptides servant de mécanisme de distribution d'agents cytotoxiques existants ciblant spécifiquement la sortiline, un récepteur cellulaire fortement surexprimé dans les cellules cancéreuses. Le contrat de licence a été conclu le 25 février 2019 avec Transfert Plus, LP (« Transfert Plus ») (entreprise liée à Aligo Innovation, société de valorisation de la recherche universitaire s'employant à la commercialisation des résultats de la recherche universitaire, et d'autres partenaires institutionnels de divers domaines de l'innovation, dont les sciences de la vie) (le « contrat de licence »).

Aux termes de la convention d'acquisition, une partie du prix d'achat devait être réglée par l'émission d'actions ordinaires à l'atteinte de deux jalons. Le premier jalon consistait à lancer un essai clinique de phase 1 évaluant le TH1902 pour le traitement des tumeurs solides exprimant le récepteur de la sortiline. Cette étape a été franchie en mars 2021 et le paiement connexe a été réglé par l'émission de 481 928 actions ordinaires [note 22 b)].

Le deuxième paiement d'étape de 2,3 millions de dollars canadiens sera effectué lorsque le principe aura été validé chez les humains et sera réglé au moyen de l'émission d'actions ordinaires de la Société.

Cette acquisition a été comptabilisée comme une acquisition d'actif. En 2019, la Société a comptabilisé des entrées d'immobilisations incorporelles de 3 073 \$, ce qui comprend un paiement de 1 965 \$ versé en trésorerie à la signature de l'entente, un montant de 5 \$ versé au moyen de l'émission de 900 actions ordinaires de la Société, une juste valeur estimée de la contrepartie éventuelle fondée sur des actions de 1 028 \$ et des frais d'acquisition de 75 \$. Étant donné que les paiements fondés sur des actions sont réglés en capitaux propres, la Société a comptabilisé une augmentation correspondante des capitaux propres, il n'y aura aucune réévaluation de la juste valeur, peu importe que les jalons soient atteints ou pas. Étant donné que les actions ordinaires n'ont pas encore été émises dans le cadre du deuxième paiement d'étape, l'augmentation des capitaux propres est comptabilisée dans le surplus d'apport.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite) (en milliers de dollars américains, sauf indication contraire)

Exercices clos les 30 novembre 2022 et 2021

13. Immobilisations incorporelles (suite)

Plateforme en oncologie (suite)

Lorsque les actions ordinaires seront émises, ce montant sera reclassé dans le capital social. Actuellement, l'immobilisation incorporelle n'est pas amortie. L'amortissement débutera dès que l'immobilisation incorporelle sera disponible pour utilisation.

En août 2019, la convention d'acquisition a été modifiée pour permettre d'ajuster le prix d'achat de 1,08 million de dollars canadiens advenant que la Société puisse indirectement bénéficier d'une subvention de 1,2 million de dollars canadiens relativement à ses activités de recherche et de développement. La subvention a été accordée en octobre 2019. L'ajustement sera exigible en deux versements. Le premier versement de 500 000 \$ CA a été versé en trésorerie en octobre 2019, et le deuxième versement de 580 000 \$ CA sera versé en même temps que le paiement de 2,3 millions de dollars canadiens et il sera financé au moyen de l'émission d'actions ordinaires de la Société. Le paiement en trésorerie de 376 \$ (500 000 \$ CA) a été comptabilisé comme une entrée d'immobilisations incorporelles en 2019.

Un droit de maintien annuel s'élève à 25 000 \$ CA pour les cinq premières années, pour passer à 100 000 \$ CA par la suite, jusqu'à ce que les redevances soient exigibles après la première vente commerciale d'un produit développé au moyen de la technologie sous licence.

Les redevances à payer en vertu du contrat de licence varient entre 1,0 % et 2,5 % des ventes nettes d'un produit reposant sur la technologie sous licence. Si la Société conclut un contrat de sous-cession de droits de licence, l'entreprise doit alors payer des redevances variant entre 5 % et 15 % des revenus tirés de ce contrat.

La Société doit verser à Transfert Plus les paiements d'étape suivants à l'atteinte des étapes de développement associées au premier produit développé dans le domaine de l'oncologie :

- i) Premier paiement d'étape : un montant de 39 000 \$ (50 000 \$ CA) versé au recrutement du premier patient pour le premier essai clinique de phase 1, payé en mai 2021;
- ii) Deuxième paiement d'étape : un montant de 100 000 \$ CA versé au recrutement du premier patient pour le premier essai clinique de phase 2;
- iii) Troisième paiement d'étape : un montant de 200 000 \$ CA versé au recrutement du premier patient pour le premier essai clinique de phase 3.

La Société doit aussi verser, pour chacun des produits, un montant de 200 000 \$ CA à l'obtention de sa première approbation par une autorité réglementaire. L'approbation conférera au porteur le droit de commercialiser le produit en question dans le territoire où l'approbation a été obtenue.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite) (en milliers de dollars américains, sauf indication contraire)

Exercices clos les 30 novembre 2022 et 2021

.4. Autre actif	
Coût	
Solde aux 30 novembre 2020, 2021 et 2022	19 530 \$
Cumul des amortissements	
Solde au 30 novembre 2020	12 207 \$
Amortissement	4 882
Solde au 30 novembre 2021	17 089 \$
Amortissement	2 441
Solde au 30 novembre 2022	19 530 \$
Valeur comptable nette	
Au 30 novembre 2022	_ \$
Au 30 novembre 2021	2 441 \$

Le 29 mai 2018, la Société a conclu une convention avec EMD Serono, Inc. afin de régler toutes les obligations de paiement en trésorerie restantes liées à l'entente de résiliation et de transfert datée du 13 décembre 2013, dans sa version modifiée (l'« entente de résiliation de 2013 »). Les obligations contractuelles restantes aux termes de l'entente de résiliation de 2013 totalisaient environ 28 200 \$, ce qui comprenait un paiement de 4 000 \$ exigible en mai 2019 et des redevances estimées sur les ventes futures d'*EGRIFTA*^{MD} de 24 200 \$ payables au cours des quatre à cinq années suivantes. La convention renégociée a permis à la Société d'effectuer un versement forfaitaire de 23 850 \$ à titre de règlement de son obligation à long terme de 4 000 \$ et d'éliminer tous les paiements de redevances exigibles sur les ventes d'*EGRIFTA*^{MD} aux États-Unis. Le paiement à l'égard du règlement de paiements futurs de redevances a été comptabilisé au poste « Autre actif » à l'état consolidé de la situation financière et amorti par imputation au poste « Coût des ventes » à l'état consolidé du résultat net.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite) (en milliers de dollars américains, sauf indication contraire)

Exercices clos les 30 novembre 2022 et 2021

15. Créditeurs et charges à payer

	Note	2022	2021
Dettes fournisseurs		12 886 \$	15 526 \$
Charges à payer et autres créditeurs		18 951	19 932
Salaires et avantages à payer aux principaux dirigeants	29	3 387	880
Salaires et avantages du personnel à payer		1 298	1 942
Passif lié au régime d'unités d'actions différées	21 d)	589	710
Intérêts courus à payer sur les billets non garantis de			
premier rang convertibles et l'emprunt à long terme	18 et 19	1 108	1 386
Paiement d'étape à TaiMed a)	13	2 846	
		41 065 \$	40 376 \$

a) Le 3 octobre 2022, la Société a annoncé que la Food and Drug Administration des États-Unis a approuvé le Trogarzo^{MD} (ibalizumab-uiyk) pour l'administration par injection IV directe, une méthode consistant à « pousser » le médicament non dilué dans la circulation sanguine à l'aide d'une seringue pour une administration plus rapide. Aux termes de l'entente conclue avec TaiMed, la Société est assujettie à des paiements d'étape en trésorerie additionnels fondés sur l'atteinte de jalons liés à la commercialisation susmentionnés. Par conséquent, un montant en trésorerie de 3 000 \$, payable en deux versements annuels égaux de 1 500 \$, a été comptabilisé. Le deuxième paiement a été actualisé pour refléter le taux d'intérêt effectif de la tranche à moins d'un an du passif.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite) (en milliers de dollars américains, sauf indication contraire)

Exercices clos les 30 novembre 2022 et 2021

16. Provisions

	Facturation interne et			
	remises	Retours	Autres	Total
Solde au 30 novembre 2020	1 678 \$	260 \$	9 \$	1 947 \$
Provisions constituées	10 655	1 074	-	11 729
Provisions utilisées	(8 570)	(924)	(9)	(9 503)
Effet des variations des taux de change	(50)	-	_	(50)
Solde au 30 novembre 2021	3 713 \$	410 \$	- \$	4 123 \$
Provisions constituées	12 910	2 004	_	14 914
Provisions utilisées	(10 358)	(929)	_	(11 287)
Effet des variations des taux de change	(233)	_	_	(233)
Solde au 30 novembre 2022	6 032 \$	1 485 \$	- \$	7 517 \$

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite) (en milliers de dollars américains, sauf indication contraire)

Exercices clos les 30 novembre 2022 et 2021

17. Autres obligations

La variation des autres obligations se présente comme suit :

	Droits de commercialisation de Trogarzo ^{MD} sur le territoire européen	Total
Partie courante au 30 novembre 2020	4 666 \$	4 666 \$
Charge de désactualisation	334	334
Paiement	(5 000)	(5 000)
Partie courante au 30 novembre 2021	- \$	- \$

18. Emprunt à terme

Le 20 juillet 2022, la Société a conclu une convention de crédit lui permettant d'emprunter jusqu'à 100 000 \$ (la « facilité d'emprunt »). L'emprunt peut être décaissé en quatre tranches.

Les principales caractéristiques de la facilité d'emprunt sont les suivantes :

- l'emprunt à terme garanti de premier rang d'un montant maximal de 100 000 \$ comporte quatre tranches;
- un montant de 40 000 \$ a été versé le 27 juillet 2022 (la « tranche 1 de l'emprunt »);
- un montant de 20 000 \$ (la « tranche 2 de l'emprunt ») sera disponible au plus tard le 30 juin 2023 si la Société a dégagé des revenus nets d'au moins 75 000 \$ au cours de la période de douze mois précédant immédiatement le versement de la tranche 2 de l'emprunt, sous réserve de la soumission à la FDA des résultats d'une étude de validation portant sur les facteurs humains actuellement menée par la Société (l'« étude sur les facteurs humains ») et si la Société n'est pas en défaut à l'égard de ses obligations aux termes de la facilité d'emprunt. Après la clôture de l'exercice, le prêteur a retiré la condition de soumettre à la FDA les résultats de l'étude sur les facteurs humains actuellement menée par la Société. Si les autres conditions d'obtention de la tranche 2 de l'emprunt ne sont pas remplies au 30 juin 2023, ni cette tranche ni aucune autre tranche ne seront alors accessibles;
- un montant de 15 000 \$ (la « tranche 3 de l'emprunt ») sera disponible au plus tard en mars 2024 si la tranche 2 de l'emprunt a été prélevée et que la Société a obtenu l'approbation de la FDA pour la formulation F8 de la tésamoréline, si elle a dégagé des revenus nets d'au moins 90 000 \$ au cours de la période de douze mois précédant le versement de la tranche 3 de l'emprunt et si la Société n'est pas en défaut à l'égard de ses obligations aux termes de la facilité d'emprunt;

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite) (en milliers de dollars américains, sauf indication contraire)

Exercices clos les 30 novembre 2022 et 2021

18. Emprunt à terme (suite)

- un montant supplémentaire pouvant aller jusqu'à 25 000 \$ (la « tranche 4 de l'emprunt ») sera disponible si la tranche 3 de l'emprunt a été prélevée et que la Société a dégagé des revenus nets d'au moins 110 000 \$ au cours de la période de douze mois précédant le versement de la tranche 4 de l'emprunt et qu'elle a inscrit un BAIIA (au sens donné à ce terme dans l'entente de la facilité d'emprunt jusqu'au 31 décembre 2024) d'au moins 20 000 \$ pendant la même période;
- la facilité d'emprunt a une durée initiale de cinq ans (ou de six ans si la tranche 3 de l'emprunt est prélevée), elle prévoit une période de 24 mois (ou de 36 mois si la tranche 3 de l'emprunt est prélevée) pendant laquelle seuls les versements d'intérêts seront requis et porte intérêt au taux Secured Overnight Financing Rate (« SOFR ») majoré de 9,5 %. La tranche 1 de l'emprunt et la tranche 2 de l'emprunt sont remboursables en versements mensuels égaux selon un calendrier d'amortissement de 36 mois commençant en juillet 2024 (ou en juillet 2025 si la tranche 3 de l'emprunt est versée au 31 décembre 2023 ou avant);
- la facilité d'emprunt prévoit des cibles de revenus trimestriels et des clauses restrictives portant sur le seuil minimum de liquidités. En attendant l'approbation de la formulation F8, la Société doit conserver en tout temps un solde de trésorerie, d'équivalents de trésorerie et de placements à court terme admissibles de 20 000 \$ dans des comptes prédéterminés, montant qui sera porté à 30 000 \$ si la Société n'a pas obtenu l'approbation de la FDA pour sa formulation F8 d'ici le 31 mars 2024;
- la facilité d'emprunt limite la capacité de la Société à contracter des emprunts supplémentaires et à réaliser d'autres acquisitions, cessions et prises et octrois de licences d'utilisation de produits ou d'actifs, sauf dans des circonstances très limitées. Le non-respect des modalités de la facilité d'emprunt créera un cas de défaut donnant lieu à une augmentation de 300 points de base sur l'encours de l'emprunt et permettra au prêteur d'exiger le remboursement immédiat de l'emprunt et de refuser l'avance de tranches additionnelles;
- l'emprunt à terme comprend aussi une clause restrictive qui interdit l'inclusion d'un paragraphe explicatif sur la continuité de l'exploitation dans le rapport annuel du cabinet d'experts-comptables inscrit et indépendant, sauf pour l'exercice clos le 30 novembre 2022;
- après la clôture de l'exercice et avant la publication du rapport annuel du cabinet d'expertscomptables inscrit et indépendant, le prêteur a accepté de modifier la facilité d'emprunt de manière
 à supprimer la condition visant le dépôt de l'étude sur les facteurs humains pour accéder à la
 tranche 2 de l'emprunt et de modifier la condition interdisant l'inclusion d'un paragraphe explicatif
 sur la continuité de l'exploitation dans le rapport annuel du cabinet d'experts-comptables inscrit et
 indépendant pour l'exercice clos le 30 novembre 2022 en contrepartie de l'émission de bons de
 souscription d'actions ordinaires de la Société (se reporter à la note 30).

Le prêteur détient une sûreté de premier rang grevant tous nos actifs, sous réserve de certaines restrictions afférentes aux ententes liées aux cartes de crédit (se reporter à la note 25). La Société a engagé des coûts de transaction liés à la conclusion de la facilité d'emprunt d'un montant total de 3 612 \$, dont un montant de 2 285 \$ a été affecté à la première tranche de l'emprunt, et un montant de 1 327 \$ sera différé et amorti jusqu'à ce que les tranches suivantes soient prélevées.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite) (en milliers de dollars américains, sauf indication contraire)

Exercices clos les 30 novembre 2022 et 2021

18. Emprunt à terme (suite)

La variation de la valeur comptable de l'emprunt à terme se présente comme suit.

	\$
Produit de la facilité d'emprunt au 27 juillet 2022	40 000
Coûts de transaction	(2 285)
Charge de désactualisation	179
Emprunt à terme au 30 novembre 2022	37 894

19. Billets non garantis de premier rang convertibles

Le 19 juin 2018, la Société a réalisé un placement de billets non garantis de premier rang convertibles d'un capital global de 57 500 \$. Les billets portent intérêt à un taux annuel de 5,75 % (taux d'intérêt effectif de 9,95 %) et sont convertibles en actions ordinaires au gré du porteur à tout moment à un prix de conversion de 14,85 \$ par action ordinaire, ce qui représente 3 872 053 actions ordinaires. La date d'échéance des billets est le 30 juin 2023. La Société peut racheter les billets avant l'échéance à tout moment au plus tôt le 30 juin 2021 si le cours de marché des actions ordinaires est d'au moins 130 % du prix de conversion. Les billets sont remboursables à leur valeur nominale, majorée de l'intérêt couru et impayé.

La variation de la valeur comptable des billets non garantis de premier rang convertibles se présente comme suit :

	Valeur comptable
Billets non garantis de premier rang convertibles au 30 novembre 2020	52 403 \$
Charge de désactualisation	1 824
Billets non garantis de premier rang convertibles au 30 novembre 2021	54 227 \$
Variation attribuable aux flux de trésorerie de financement	
Trésorerie payée dans le cadre du remboursement	(28 546)
Coûts de transaction engagés	(73)
Variation attribuable à d'autres éléments	
Profit sur le remboursement	(357)
Charge de désactualisation	1 644
Billets non garantis de premier rang convertibles au 30 novembre 2022	26 895 \$

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite) (en milliers de dollars américains, sauf indication contraire)

Exercices clos les 30 novembre 2022 et 2021

19. Billets non garantis de premier rang convertibles (suite)

Le 13 juillet 2022, la Société a annoncé la signature d'ententes avec un certain nombre de porteurs de billets convertibles américains en vue du remboursement d'un montant en principal global de 30 000 \$ de billets convertibles, pour une contrepartie en trésorerie de 28 746 \$. Le montant total des coûts de transaction engagés dans le cadre de ce remboursement est de 73 \$.

À la date du remboursement, la contrepartie en trésorerie payée, y compris les coûts de transaction, a été répartie entre les composantes passif et capitaux propres. D'après la juste valeur estimée de la composante passif, une tranche de 28 546 \$ du prix du remboursement a été affectée à la composante passif financier et une tranche de 200 \$, à la composante capitaux propres.

Au 30 novembre 2022, le montant en principal global des billets non garantis de premier rang convertibles en circulation était de 27 500 \$. Ceux-ci viennent à échéance le 30 juin 2023.

20. Obligations locatives

	Valeur comptable
Solde au 1 ^{er} décembre 2020	2 980 \$
Charge de désactualisation	200
Paiements de loyers	(635)
Effet de la variation des cours de change	(27)
Solde au 30 novembre 2021	2 518
Charge de désactualisation	157
Paiements de loyers	(605)
Effet de la variation des cours de change	(148)
Solde au 30 novembre 2022	1 922 9
Partie courante	(476)
Partie non courante	1 446

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite) (en milliers de dollars américains, sauf indication contraire)

Exercices clos les 30 novembre 2022 et 2021

21. Capital-actions et bons de souscription

Autorisé en nombre illimité et sans valeur nominale :

actions ordinaires;

actions privilégiées pouvant être émises en une ou plusieurs séries.

Toutes les actions émises étaient entièrement libérées les 30 novembre 2022 et 2021.

Les actionnaires ordinaires ont le droit de recevoir les dividendes que la Société peut déclarer, à son gré, et ils ont le droit d'exprimer une voix par action à l'assemblée générale annuelle de la Société.

Aucune action privilégiée n'est en circulation.

a) Appel public à l'épargne

Le 19 janvier 2021, la Société a réalisé un appel public à l'épargne visant la vente et l'émission de 16 727 900 unités au prix de 2,75 \$ l'unité, pour une contrepartie en trésorerie brute de 46 002 \$, compte tenu de l'exercice intégral de l'option de surallocation.

Chaque unité se composait d'une action ordinaire de la société et d'un demi-bon de souscription d'action ordinaire de la société (chaque bon de souscription entier étant un « bon de souscription ») et a été classée au poste « Capital-actions et bons de souscription » dans les capitaux propres. Des frais d'émission d'actions de 3 394 \$ ont été imputés au déficit. Au cours de l'exercice clos le 30 novembre 2022, aucun bon de souscription n'a été exercé. En 2021, 233 400 bons de souscription avaient été exercés, pour un produit de 742 \$. Aux 30 novembre 2022 et 2021, 8 130 550 bons de souscription étaient en circulation. Chaque bon de souscription confère à son porteur le droit d'acheter une action ordinaire au prix d'exercice de 3,18 \$ en tout temps jusqu'au 19 janvier 2024.

b) Atteinte d'une étape pour la plateforme en oncologie

En mars 2021, la société a émis 481 928 actions ordinaires aux termes de la convention d'acquisition conclue avec la totalité des actionnaires de Katana relativement à la plateforme en oncologie de Katana sous licence. Le prix d'acquisition de la plateforme en oncologie prévoyait l'émission d'une contrepartie fondée sur des actions à l'atteinte de deux jalons. Le premier jalon a été atteint en mars 2021. La juste valeur estimée de la contrepartie fondée sur des actions comptabilisée initialement au poste « Surplus d'apport » à la date d'acquisition, à savoir 668 \$, a été reclassée au poste « Capitalactions » (note 13).

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite) (en milliers de dollars américains, sauf indication contraire)

Exercices clos les 30 novembre 2022 et 2021

21. Capital-actions et bons de souscription (suite)

c) Programme de placements au cours du marché

Conformément aux modalités d'une convention de placement d'actions datée du 23 juillet 2021, la Société peut, de temps à autre, émettre et vendre de ses actions ordinaires aux États-Unis pour un prix de placement pouvant atteindre 50 000 \$ au total, et ce, par l'intermédiaire ou en faveur du placeur pour compte, à titre de mandataire ou de mandant, pour la période qui sera close le 31 décembre 2023. Les ventes d'actions ordinaires seront effectuées dans le cadre d'opérations réputées être des « placements au cours du marché ». Aucune action ordinaire ne sera vendue dans le cadre de « placements au cours du marché » à la Bourse de Toronto (la « TSX ») ou sur d'autres marchés boursiers au Canada. Sous réserve des modalités de la convention de vente, le placeur pour compte fera des efforts commercialement raisonnables pour vendre à l'occasion des actions ordinaires de la Société, selon les instructions de cette dernière. Les actions ordinaires seraient émises au cours du marché en vigueur au moment de la vente; par conséquent, les prix pourraient varier d'un acheteur à l'autre de même que pendant la période de placement des titres. Le placeur pour compte aura droit à une rémunération calculée selon un taux de commission fixe de trois pour cent (3,0 %) du prix de vente brut de chaque action ordinaire vendue. La société n'est pas tenue de vendre des actions ordinaires. Tant la Société que le placeur pour compte peuvent, en tout temps et à leur seule discrétion, résilier la convention de placement sur présentation d'un préavis écrit. Au quatrième trimestre de 2022, 1 600 000 actions ordinaires (aucune action ordinaire en 2021) ont été vendues pour un produit de 2 960 \$ dans le cadre du programme de placements au cours du marché. Les commissions, les frais juridiques et les autres coûts liés à cette levée de capitaux ont été imputés directement aux capitaux propres à hauteur de 126 \$ (néant en 2021). Les coûts liés à l'établissement de ce programme, différés dans l'état de la situation financière, se sont élevés à 26 \$ en 2022 (621 \$ en 2021). Les actions ont été vendues aux cours en vigueur sur le marché, ce qui a donné lieu à un prix de 1,85 \$ par action. En conséquence, des coûts proportionnels de 38 \$ liés aux actions ordinaires vendues ont été reclassés dans les frais d'émission d'actions à partir des coûts de financement différés.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite) (en milliers de dollars américains, sauf indication contraire)

Exercices clos les 30 novembre 2022 et 2021

21. Capital-actions et bons de souscription (suite)

d) Régime d'UAD

Le 10 décembre 2010, le conseil d'administration a adopté un régime d'unités d'actions différées (les « UAD ») (le « régime d'UAD ») à l'intention de ses administrateurs et membres de la direction (les « bénéficiaires »). Le but du régime d'UAD est d'accroître la capacité de la Société à attirer et à retenir des personnes de grande qualité à titre d'administrateurs ou de membres de la direction et de mieux aligner leurs intérêts sur ceux des actionnaires de la Société dans la création de valeur à long terme. En vertu du régime d'UAD, les bénéficiaires qui sont administrateurs ont l'option de recevoir une partie ou la totalité de leur rémunération annuelle à titre d'administrateurs ou à titre de président du conseil d'administration sous forme d'UAD. Les bénéficiaires qui sont membres de la direction ont l'option de recevoir une partie ou la totalité de leur prime annuelle de rendement, s'il y a lieu, sous forme d'UAD. La valeur d'une UAD sert à déterminer le nombre d'UAD pouvant être octroyées à un bénéficiaire ou la valeur pouvant être payée à un bénéficiaire au moment du rachat. Cette valeur est égale au cours de clôture moyen des actions ordinaires de la Société à la Bourse de Toronto à la date à laquelle la Société est autorisée à octroyer les UAD ou à la date à laquelle un bénéficiaire remet les UAD pour rachat, et durant les quatre jours de bourse qui précèdent.

Les UAD ne sont rachetables que lorsque le bénéficiaire cesse d'agir à titre d'administrateur ou de membre de la direction de la Société. Au moment du rachat, la Société doit fournir au bénéficiaire un montant en trésorerie équivalant à la valeur des UAD à la date du rachat. Les bénéficiaires ne peuvent vendre, transférer ou céder leurs UAD ou tous les autres droits qui y sont associés autrement que par voie testamentaire ou conformément aux lois qui régissent la dévolution et le partage de successions.

Les UAD sont entièrement acquises à la date de l'attribution. Dans le cas d'UAD attribuées aux membres de la direction comme prime annuelle de rendement, un passif lié aux UAD est comptabilisé à la date de l'attribution au lieu d'un passif lié aux primes annuelles de rendement. Dans le cas des administrateurs, la charge liée aux UAD et le passif correspondant sont comptabilisés à la date de l'attribution. Au cours de l'exercice clos le 30 novembre 2022, un montant de 126 \$ (78 \$ en 2021) a été comptabilisé en charges et il est inclus dans les frais généraux et administratifs. Le passif se rapportant aux UAD est ajusté périodiquement pour tenir compte de toute variation de la valeur de marché de l'action ordinaire. Au 30 novembre 2022, un profit de 221 \$ (perte de 209 \$ en 2021) a été comptabilisé dans les charges financières (note 5). Au 30 novembre 2022, la Société avait un total de 270 143 UAD en cours (215 508 UAD en 2021) et un passif lié aux UAD de 589 \$ (passif de 710 \$ en 2021).

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite) (en milliers de dollars américains, sauf indication contraire)

Exercices clos les 30 novembre 2022 et 2021

21. Capital-actions et bons de souscription (suite)

d) Régime d'UAD (suite)

Contrats à terme sur actions réglés en trésorerie

Pour tenir compte de la fluctuation de la valeur des UAD, la Société a conclu des contrats à terme sur actions réglés en trésorerie. Ils n'ont pas été désignés comme instruments de couverture aux fins comptables. Au 30 novembre 2022, les contrats à terme sur actions réglés en trésorerie en cours correspondaient à un total de 270 143 actions ordinaires (220 171 en 2021) au prix de 4,92 \$ par action (5,84 \$ par action en 2021), et ils expirent le 19 décembre 2023 (le 21 décembre 2022 en 2021). Au 30 novembre 2022, la juste valeur des contrats à terme sur actions réglés en trésorerie s'établissait à 603 \$ (740 \$ en 2021) et elle était comptabilisée dans les actifs financiers dérivés. Au cours de l'exercice clos le 30 novembre 2022, une perte de 217 \$ (profit de 212 \$ en 2021) se rapportant à la variation de la juste valeur des actifs financiers dérivés a été comptabilisée dans les charges financières.

e) Droits à l'appréciation d'actions

Le 4 octobre 2018, le conseil d'administration de la Société a approuvé un régime de droits à l'appréciation d'actions pour ses consultants en vertu duquel ils ont le droit de recevoir un paiement en trésorerie calculé en fonction de l'augmentation du cours de l'action ordinaire de la Société entre la date d'attribution et la date de règlement. La date d'exercice d'un droit à l'appréciation d'actions ne peut excéder de 10 ans la date de son attribution. En général, les droits à l'appréciation d'actions sont acquis sur une période de trois ans.

Pour l'exercice clos le 30 novembre 2022, un montant de 12 \$ (53 \$ en 2021) a été comptabilisé à titre de charge de rémunération fondée sur des actions aux termes du régime de droits à l'appréciation d'actions. Étant donné que ces attributions seront réglées en trésorerie, la juste valeur des droits à l'appréciation d'actions attribués est estimée chaque période de présentation de l'information financière à l'aide du modèle Black-Scholes, selon les hypothèses moyennes pondérées suivantes. Ce passif est comptabilisé dans les autres passifs à l'état de la situation financière.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite) (en milliers de dollars américains, sauf indication contraire)

Exercices clos les 30 novembre 2022 et 2021

21. Capital-actions et bons de souscription (suite)

e) Droits à l'appréciation d'actions (suite)

Attribués en 2019	Évaluation au 30 novembre 2022	Évaluation au 30 novembre 2021	
Taux d'intérêt sans risque	3,31 %	1,57 %	
Volatilité attendue	58,4 %	59,01 %	
Durée de vie moyenne des options en années	4,2 ans	5,2 ans	
Cours de l'action	2,18 \$ (2,93 \$ CA)	3,29 \$ (4,21 \$ CA)	
Prix d'exercice de l'option	5,98 \$ (8,05 \$ CA)	6,30 \$ (8,05 \$ CA)	

Attribués en 2021	Évaluation au 30 novembre 2022	Évaluation au 30 novembre 2021	
Taux d'intérêt sans risque	3,61 %	1,57 %	
Volatilité attendue	58,4 %	65,5 %	
Durée de vie moyenne des options en années	7,2 ans	8,2 ans	
Cours de l'action	2,18 \$ (2,93 \$ CA)	3,29 \$ (4,21 \$ CA)	
Prix d'exercice de l'option	3,21 \$ (4,32 \$ CA)	3,38 \$ (4,32 \$ CA)	

Le taux d'intérêt sans risque est fondé sur le rendement implicite d'un bon du Trésor canadien à coupon zéro ayant une durée restante égale à la durée de vie prévue du droit à l'appréciation d'actions. La volatilité est fondée sur la volatilité historique moyenne pondérée ajustée en fonction des variations attendues en raison des informations publiées. L'estimation de la durée de vie des droits à l'appréciation d'actions tient compte du délai d'acquisition des droits à l'attribution, de la durée de vie des droits à l'appréciation d'actions et de la période moyenne pendant laquelle les droits à l'appréciation d'actions sont demeurés en cours dans le passé. Le rendement en dividende a été exclu du calcul étant donné que la politique actuelle de la Société consiste à retenir la totalité de son bénéfice pour financer ses activités et sa croissance future.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite) (en milliers de dollars américains, sauf indication contraire)

Exercices clos les 30 novembre 2022 et 2021

21. Capital-actions et bons de souscription (suite)

e) Droits à l'appréciation d'actions (suite)

Le tableau suivant résume la juste valeur moyenne pondérée, à la date d'attribution, des droits à l'appréciation d'actions attribués au cours des exercices clos les 30 novembre 2022 et 2021.

	Nombre de droits à l'appréciation d'actions	Juste valeur moyenne pondérée à la date d'attribution
2022	_	_
2021	75 000	2,13 \$ (2,73 \$ CA)

f) Régime de droits des actionnaires

Le 3 mars 2022, le conseil d'administration de la Société a approuvé la modification et le renouvellement du régime de droits des actionnaires et, le 6 avril 2022, la Société et Société de fiducie Computershare du Canada ont signé une convention modifiée et refondue relative au régime de droits des actionnaires (le « régime »). Les actionnaires ont approuvé le régime le 10 mai 2022. Le régime vise à fournir un délai suffisant au conseil d'administration et aux actionnaires pour évaluer une offre publique d'achat hostile faite à l'égard de la Société. De plus, le régime fournit un délai suffisant au conseil d'administration pour étudier et élaborer d'autres propositions visant à maximiser la valeur pour les actionnaires si une offre publique d'achat est lancée, et à offrir une possibilité égale à tous les actionnaires de participer à une offre publique d'achat et à recevoir une valeur intégrale et juste pour leurs actions ordinaires. Le régime expirera à la clôture de l'assemblée annuelle des actionnaires de la Société en 2025, à moins qu'il ne soit reconduit et approuvé par les actionnaires lors de cette assemblée.

Les droits émis aux termes du régime seront initialement attachés aux actions ordinaires et seront négociés avec celles-ci et aucun certificat distinct ne sera émis, sauf en cas d'événement déclencheur. Les droits pourront être exercés uniquement lorsqu'un acquéreur, y compris toute partie qui y est liée, acquiert ou tente d'acquérir 20 % ou plus des actions en circulation sans respecter les dispositions d'une « offre permise » du régime ou sans l'approbation du conseil d'administration. Sous réserve des conditions établies dans le régime, à l'exercice et au paiement de 5,00 \$ par droit, chaque droit permettra à son porteur, sauf dans le cas de l'acquéreur ou de parties qui lui sont liées, d'acquérir un certain nombre d'actions ordinaires pour un montant correspondant au double du prix d'exercice de 5,00 \$ par droit, en fonction également du cours moyen pondéré des actions ordinaires pour les 20 derniers jours de bourse précédant la date d'acquisition des actions ordinaires (selon la définition énoncée dans le régime).

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite) (en milliers de dollars américains, sauf indication contraire)

Exercices clos les 30 novembre 2022 et 2021

21. Capital-actions et bons de souscription (suite)

f) Régime de droits des actionnaires (suite)

Aux termes du régime, une offre permise est une offre qui est présentée à tous les porteurs des actions ordinaires et qui peut être acceptée pendant au moins 105 jours. Si, à la fin des 105 jours, au moins 50 % des actions ordinaires en circulation, sauf celles qui appartiennent à l'initiateur et à certaines parties liées, ont été déposées, l'initiateur pourra en prendre livraison et régler les actions ordinaires, mais il devra prolonger l'offre pendant 10 jours pour permettre aux autres actionnaires de déposer leurs actions.

g) Régime d'options d'achat d'actions

La Société a mis sur pied un régime d'options d'achat d'actions (le « régime ») en vertu duquel elle peut attribuer à ses administrateurs, membres de la direction, salariés, chercheurs et consultants des options non cessibles pour l'achat d'actions ordinaires. La date d'exercice d'une option ne peut excéder de 10 ans la date de son attribution. Le 3 mars 2022, le conseil d'administration de la Société a modifié le régime afin de le convertir pour passer d'un « régime fixe » à un « régime renouvelable », selon lequel le nombre maximal d'actions ordinaires pouvant être émises aux termes du régime (et aux termes de tout autre mécanisme de rémunération en titres de la Société) est passé d'un nombre fixe d'actions ordinaires à un nombre d'actions ordinaires égal à 10 % de toutes les actions ordinaires émises et en circulation, à l'occasion, avant dilution, et incluant une clause de « réserve perpétuelle » ou de « rechargement », de sorte que, lorsque les options sont exercées, le nombre d'actions ordinaires pouvant être émises sera réapprovisionné et les options exercées pourront être attribuées de nouveau à l'avenir. Les actionnaires ont ratifié cette modification le 10 mai 2022. En général, les options sont acquises à la date d'attribution ou sur une période maximale de trois ans.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite) (en milliers de dollars américains, sauf indication contraire)

Exercices clos les 30 novembre 2022 et 2021

21. Capital-actions et bons de souscription (suite)

g) Régime d'options d'achat d'actions (suite)

Au 30 novembre 2022, 4 365 432 options pouvaient encore être attribuées par la Société (4 251 404 options en 2021) aux termes du régime.

Toutes les options doivent être réglées par la livraison physique d'actions ordinaires.

Le nombre d'options en cours a évolué comme suit au cours des deux derniers exercices :

		Prix d'exercice moyen pondéré par option	
	Nombre d'options	\$ CA	\$ US
Options en cours en dollars américains	a options	y CA	7 03
Options en cours au 30 novembre 2020	3 203 693	3,59 \$	2,76 \$
Attribuées – \$ CA	1 057 831	3,94	3,10
Ayant fait l'objet d'une renonciation et échues – \$ CA	(406 240)	6,61	5,26
Exercées [cours de l'action : 4,18 \$ CA (3,36 \$ US)]	665 000	1,11	0,89
Options en cours au 30 novembre 2021	3 190 284	3,83 \$	3,00 \$
Attribuées – \$ CA	2 191 389	4,17	3,25
Ayant fait l'objet d'une renonciation et échues – \$ CA	(576 853)	4,45	3,38
Exercées [cours de l'action : 2,78 \$ CA (2,06 \$ US)]	(84 660)	0,31	0,23
Options en cours au 30 novembre 2022 – \$ CA	4 720 160	3,98 \$	2,96 \$
Options exerçables au 30 novembre 2022 – \$ CA	2 217 415	4,08 \$	3,03 \$
Options exerçables au 30 novembre 2021 – \$ CA	1 630 476	3,96 \$	3,10 \$
Options en cours en dollars américains			
Options au 30 novembre 2020 – \$ US	12 500	_	2,35
Attribuées – \$ US	102 608	_	3,18
Ayant fait l'objet d'une renonciation – \$ US	(34 375)	_	3,06
Options au 30 novembre 2021 – \$ US	80 733	- \$	3,09 \$
Attribuées – \$ US	386 672	_	3,02
Ayant fait l'objet d'une renonciation – \$ US	(40 834)		3,13
Options en cours au 30 novembre 2022 – \$ US	426 571	- \$	2,50 \$
Options exerçables au 30 novembre 2022 – \$ US	31 076	- \$	2,99 \$
Options exerçables au 30 novembre 2021 – \$ US	4 166	- \$	2,35 \$

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite) (en milliers de dollars américains, sauf indication contraire)

Exercices clos les 30 novembre 2022 et 2021

21. Capital-actions et bons de souscription (suite)

g) Régime d'options d'achat d'actions (suite)

Le tableau suivant renferme des informations sur les options d'achat d'actions (en cours en dollars canadiens) au 30 novembre 2022 :

Fourchette de prix		Nombre d'options en cours	Durée résiduelle moyenne pondérée		Prix d'exercice moyen pondéré
\$ CA	\$ US		(années)	\$ CA	\$ US
0,25 - 1,19	0,19 - 0,89	230 000	0,05	0,38	0,28
2,01 - 3,75	1,50 - 2,79	1 298 449	6,49	2,79	2,08
3,76 - 6,00	2,80 - 4,46	2 799 382	8,59	4,20	3,13
6,01 - 9,00	4,47 - 6,70	273 633	6,00	7,91	5,89
9,01 - 10,00	6,70 - 7,44	118 696	5,35	9,56	7,11
		4 720 160	7,36	3,98	2,96

Le tableau suivant renferme des informations sur les options d'achat d'actions (en cours en dollars américains) au 30 novembre 2022 :

Fourchette de prix	Nombre d'options en cours	Durée résiduelle moyenne pondérée	Prix d'exercice moyen pondéré
\$ US		(années)	\$ US
2,01 – 3,75	426 571	9,05	2,49

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite) (en milliers de dollars américains, sauf indication contraire)

Exercices clos les 30 novembre 2022 et 2021

21. Capital-actions et bons de souscription (suite)

g) Régime d'options d'achat d'actions (suite)

Pour l'exercice clos le 30 novembre 2022, un montant de 3 860 \$ (1 879 \$ en 2021) a été comptabilisé à titre de charge de rémunération fondée sur des actions aux termes du régime d'options d'achat d'actions. La juste valeur des options attribuées en 2022 et en 2021 a été estimée à la date d'attribution à l'aide du modèle Black-Scholes, selon les hypothèses moyennes pondérées suivantes :

Options attribuées en dollars canadiens	2022	2021
- W / A.	4.62.0/	4.25.0/
Taux d'intérêt sans risque	1,62 %	1,35 %
Volatilité attendue	65,5 %	70 %
Durée de vie moyenne des options en années	9 ans	8,5 ans
Cours de l'action à la date d'attribution	3,25 \$ (4,17 \$ CA)	3,10 \$ (3,94 \$ CA)
Prix d'exercice de l'option	3,25 \$ (4,17 \$ CA)	3,10 \$ (3,94 \$ CA)

Options attribuées en dollars américains	2022	2021
Taux d'intérêt sans risque	1,95 %	1,37 %
Volatilité attendue	64 %	72 %
Durée de vie moyenne des options en années	9 ans	8,5 ans
Cours de l'action à la date d'attribution	2,09 \$	3,18\$
Prix d'exercice de l'option	2,09\$	3,18\$

Le taux d'intérêt sans risque est fondé sur le rendement implicite d'un bon du Trésor canadien ou américain à coupon zéro ayant une durée restante égale à la durée de vie prévue de l'option. La volatilité est fondée sur la volatilité historique moyenne pondérée ajustée en fonction des variations attendues en raison des informations publiées. L'estimation de la durée de vie des options tient compte du délai d'acquisition des droits à l'attribution, de la durée de vie des options et de la période moyenne pendant laquelle les options sont demeurées en cours dans le passé. Le rendement en dividende a été exclu du calcul étant donné que la politique actuelle de la Société consiste à retenir la totalité de son bénéfice pour financer ses activités et sa croissance future.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite) (en milliers de dollars américains, sauf indication contraire)

Exercices clos les 30 novembre 2022 et 2021

21. Capital-actions et bons de souscription (suite)

g) Régime d'options d'achat d'actions (suite)

Le tableau suivant résume la juste valeur moyenne pondérée, à la date d'attribution, des options attribuées au cours des exercices clos les 30 novembre 2022 et 2021 :

Options attribuées en dollars canadiens	Nombre d'options attribuées	Juste valeur moyenne pondérée à la date d'attribution
2022	2 191 389	2,16 \$ (2,91 \$ CA)
2021	1 057 831	2,13 \$ (2,72 \$ CA)

Options attribuées en dollars américains	Nombre d'options attribuées	Juste valeur moyenne pondérée à la date d'attribution
2022	386 672	2,09\$
2021	102 608	2,22\$

Le modèle Black-Scholes, utilisé par la Société pour calculer la valeur des options, a été mis au point pour évaluer, sans restriction d'acquisition de droit, la juste valeur d'options librement négociables et pleinement transférables, une pratique qui diffère considérablement des attributions d'options d'achat d'actions de la Société. Ce modèle fait appel à quatre hypothèses hautement subjectives, dont la volatilité future du cours de l'action et la durée de vie moyenne des options, qui contribuent considérablement au résultat du calcul.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite) (en milliers de dollars américains, sauf indication contraire)

Exercices clos les 30 novembre 2022 et 2021

21. Capital-actions et bons de souscription (suite)

h) Perte par action

Le calcul de la perte de base par action est fondé sur la perte nette de 47 237 \$ (31 725 \$ en 2021) attribuable aux actionnaires ordinaires de la Société et sur un nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation de 95 253 348 (92 350 198 en 2021), comme suit :

	2022	2021
		_
Actions ordinaires émises aux 1 ^{er} décembre	95 121 639	77 013 411
Effet des options d'achat d'actions exercées	13 353	374 247
Effet de l'émission d'actions ordinaires réalisée dans le cadre d'un appel public à l'épargne	_	14 816 285
Effet de l'émission d'actions – programme de placements au cours du marché	118 356	_
Effet des bons de souscription de courtier exercés		146 255
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires,		
de base et dilué	95 253 348	92 350 198

Pour l'exercice clos le 30 novembre 2022, 5 146 731 options d'achat d'actions (3 271 017 en 2021), 8 130 550 bons de souscription (8 130 550 en 2021) et 1 851 852 actions ordinaires (3 872 053 en 2021) pouvant éventuellement être émises à la conversion d'un montant en principal global de billets non garantis de premier rang convertibles de 27 500 \$ (note 19), lesquelles pourraient potentiellement diluer le bénéfice par action dans l'avenir, ont été exclues du calcul du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires après dilution étant donné qu'elles auraient eu un effet antidilutif.

Le cours moyen des actions de la Société aux fins du calcul de l'effet dilutif des options d'achat d'actions est fondé sur des prix cotés pour la période au cours de laquelle les options sont demeurées en cours.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite) (en milliers de dollars américains, sauf indication contraire)

Exercices clos les 30 novembre 2022 et 2021

21. Capital-actions et bons de souscription (suite)

i) Cumul des autres éléments du résultat global

	2022	2021
Pertes latentes sur les actifs financiers à la JVAERG,		
déduction faite de l'impôt	(555) \$	(195) \$
Écarts de change cumulés découlant de la conversion des		
établissements à l'étranger	940	151
	385 \$	(44) \$

22. Impôt sur le résultat

Le tableau qui suit présente les composantes des charges (des recouvrements) d'impôt exigible et d'impôt différé :

	2022	2021
Charge d'impôt exigible	443 \$	63 \$
Charge (recouvrement) d'impôt différé		
Naissance et renversement des différences		
temporaires	(11 705) \$	(7 796) \$
Variation des différences temporaires déductibles		
non comptabilisées	11 705	7 796
Total de la charge (du recouvrement) d'impôt différé	- \$	- \$
Total des charges d'impôt exigible et d'impôt différé	443 \$	63 \$

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite) (en milliers de dollars américains, sauf indication contraire)

Exercices clos les 30 novembre 2022 et 2021

22. Impôt sur le résultat (suite)

Rapprochement entre les montants d'impôt selon le taux effectif et le taux applicable :

	2022	2021
Impôt selon le taux national d'impôt prévu par la loi Variation des différences temporaires déductibles	(12 400) \$	(8 390) \$
non comptabilisées	11 705	7 796
Incidence des différences de taux d'impôts prévus par la loi	102	64
Charges non déductibles et autres	1 036	593
Total de la charge d'impôt sur le résultat	443 \$	63 \$

Le taux d'impôt prévu par la loi s'établissait à 26,5 % en 2022 et en 2021. Le taux d'impôt applicable correspond aux taux canadiens combinés applicables dans les territoires où la Société exerce des activités.

Actifs d'impôt différé non comptabilisés

Aux 30 novembre, les actifs d'impôt différé non comptabilisés étaient les suivants :

	2022	2021
Frais de recherche et de développement	25 110 \$	26 046 \$
Pertes autres qu'en capital	45 228	38 615
Immobilisations corporelles	138	225
Propriété intellectuelle et frais de brevet	2 854	3 054
Déductions disponibles et autres	10 298	7 535
	83 628 \$	75 475 \$

Compte tenu des pertes subies par la Société dans le passé, la direction ne croit pas qu'il est probable que la Société puisse réaliser ses actifs d'impôt différé et elle n'a donc inscrit aucun montant à cet égard dans les états consolidés de la situation financière.

La génération de bénéfices imposables futurs dépend de la commercialisation réussie des produits et des technologies de la Société.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite) (en milliers de dollars américains, sauf indication contraire)

Exercices clos les 30 novembre 2022 et 2021

22. Impôt sur le résultat (suite)

Aux 30 novembre 2022 et 2021, le montant et les dates d'expiration des attributs fiscaux canadiens à reporter pour lesquels aucun actif d'impôt différé n'a été comptabilisé étaient les suivants :

		2022		2021
	Fédéral	Provincial	Fédéral	Provincial
Frais de recherche et de développement,				
sans limite de temps	86 768 \$	105 174 \$	89 740 \$	109 034 \$
Pertes reportées en avant :				
2027	5 569	5 561	5 960	5 952
2028	34 110	16 426	36 877	17 949
2029	14 494	12 250	15 513	13 111
2030	8 510	8 507	9 109	9 105
2031	17 525	15 556	18 758	16 651
2032	11 874	10 902	12 709	11 669
2033	8 532	8 451	9 132	9 046
2034	7 813	7 744	8 362	8 289
2037	6 972	6 889	7 462	7 373
2038	2 034	1 958	2 177	2 095
2039	1 340	1 302	1 434	1 394
2040	7 317	7 292	7 832	7 805
2041	19 350	19 276	21 220	21 153
2042	31 181	31 190	_	-
Autres différences temporaires, sans limite de temps				
Excédent de la valeur fiscale des immobilisations corporelles sur la valeur comptable	1 000	454	868	838
Excédent de la valeur fiscale de la propriété intellectuelle et des frais				
de brevet sur la valeur comptable	10 765	10 765	11 522	11 518
Déductions disponibles et autres	69 448	28 034	60 940	16 607

Outre les attributs précités, au 30 novembre 2022, la Société disposait de pertes reportées en avant sans date d'expiration de 8 883 \$ en Irlande au titre desquelles aucun actif d'impôt différé n'avait été comptabilisé. Au 30 novembre 2022, des passifs d'impôt différé n'avaient pas été comptabilisés pour les différences temporaires imposables découlant des participations dans une filiale, car la Société contrôle les décisions touchant la réalisation de ces passifs et il est probable que les différences temporaires ne se résorberont pas dans un avenir prévisible.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite) (en milliers de dollars américains, sauf indication contraire)

Exercices clos les 30 novembre 2022 et 2021

23. Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie

La Société a conclu les transactions suivantes n'ayant pas d'incidence sur les flux de trésorerie :

	2022	2021
Coûts de financement différés inclus dans les créditeurs et		
charges à payer	- \$	174 \$
Entrées d'immobilisations corporelles incluses dans les		
créditeurs et charges à payer	156	_
Acquisition d'actifs financiers dérivés inclus dans les		
créditeurs et charges à payer	104	_
Entrées d'immobilisations incorporelles incluses dans les		
créditeurs et charges à payer	2 832	_
Reclassement des coûts de financement différés dans le		
déficit	38	_
Frais d'émission d'actions inclus dans les créditeurs et		
charges à payer	37	_

24. Instruments financiers

Aperçu

La présente note renferme des informations sur la nature et l'étendue de l'exposition de la Société aux risques découlant de ses instruments financiers, y compris le risque de crédit, le risque de liquidité, le risque de change et le risque de taux d'intérêt, ainsi que sur la façon dont elle gère ces risques. Outre le risque de change, la Société est exposée aux risques liés aux créances clients contestées.

Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend du risque que survienne une perte si un client ou une contrepartie à un instrument financier manque à ses obligations contractuelles. La Société effectue un suivi régulier de son exposition au risque de crédit et elle prend les mesures appropriées pour atténuer les probabilités que cette exposition se traduise par des pertes.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite) (en milliers de dollars américains, sauf indication contraire)

Exercices clos les 30 novembre 2022 et 2021

24. Instruments financiers (suite)

Risque de crédit (suite)

L'exposition de la Société au risque de crédit se rapporte actuellement à des créances liées à un client d'envergure (se reporter à la note 28), à d'autres débiteurs et à des actifs financiers dérivés qu'elle gère en négociant uniquement avec des institutions financières canadiennes ayant une note de solvabilité élevée. Les états consolidés de la situation financière comprennent des créances clients s'élevant à 10 659 \$ (9 261 \$ en 2021), dont la totalité était exigible depuis moins de 60 jours ou reçue après la clôture de l'exercice. Aucun montant n'a été comptabilisé au titre des créances douteuses pour les exercices clos les 30 novembre 2022 et 2021. Les instruments financiers autres que la trésorerie ainsi que les clients et autres débiteurs qui pourraient exposer la Société à un risque de crédit important consistent principalement en des placements obligataires et en des fonds du marché monétaire. La Société investit sa trésorerie disponible dans des titres hautement liquides à revenu fixe émis par des organismes gouvernementaux, paragouvernementaux et municipaux, dans des titres de sociétés de qualité supérieure et dans des fonds du marché monétaire (9 214 \$ en 2022 et 19 955 \$ en 2021). Au 30 novembre 2022, la Société estimait qu'elle n'était exposée à aucun risque de crédit important. L'exposition maximale de la Société au risque de crédit correspond à la valeur comptable de ces actifs financiers.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque que la Société ne soit pas en mesure de s'acquitter de ses obligations financières à l'échéance. Comme l'indique la note 25, la Société compose avec ce risque par la gestion de sa structure de capital. En outre, elle gère le risque de liquidité en surveillant constamment ses flux de trésorerie réels et projetés. Les budgets d'exploitation et de dépenses d'investissement de la Société ainsi que les opérations d'importance sortant du cadre normal de ses activités sont examinés et approuvés par le conseil d'administration ou le comité d'audit, ou les deux.

La Société a adopté une politique de placement visant la sécurité et la préservation du capital afin de satisfaire à ses besoins en matière de liquidités. Les instruments sont choisis en fonction du calendrier prévu des dépenses et en fonction des taux d'intérêt en vigueur.

La Société est tenue de conserver des soldes de trésorerie, d'équivalents de trésorerie et de placements à court terme admissibles totalisant au moins 20 000 \$ actuellement (montant qui sera porté à 30 000 \$ si la Société n'a pas obtenu l'approbation de la FDA pour sa formulation F8 d'ici le 31 mars 2024) relativement à la facilité d'emprunt, ce qui restreint la gestion des liquidités de la Société. Se reporter aux notes 1 et 18.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite) (en milliers de dollars américains, sauf indication contraire)

Exercices clos les 30 novembre 2022 et 2021

24. Instruments financiers (suite)

Risque de liquidité (suite)

Le tableau suivant présente les montants exigibles aux dates d'échéance contractuelle des passifs financiers aux 30 novembre 2022 et 2021 :

		_			2022
	Valeur comptable	Valeur contractuelle totale	Moins de 1 an	De 1 an à 2 ans	Plus de 3 ans
Créditeurs et charges à payer	41 065 \$	41 065 \$	41 065 \$	-\$	- \$
imprunt à terme, y compris les intérêts ¹⁾	37 894	57 667	5 649	28 421	23 597
illets non garantis de premier rang convertibles, y compris					
les intérêts	26 895	29 081	29 081	_	_
Obligations locatives	1 922	2 196	595	1 145	456
	107 776 \$	130 009 \$	76 390 \$	29 566 \$	24 053 \$

¹⁾ Selon les taux SOFR à terme. Les échéances indiquées ci-dessus reflètent le fait que la facilité d'emprunt a été modifiée dans la période postérieure à la date de clôture et que, par conséquent, les échéances contractuelles sont utilisées.

					2021
	Valeur comptable	Valeur contractuelle totale	Moins de 1 an	De 1 an à 2 ans	Plus de 3 ans
Créditeurs et charges à payer Billets non garantis de premier rang convertibles, y compris	40 376 \$	40 376 \$	40 376 \$	-\$	-\$
les intérêts	54 227	64 113	3 306	60 807	_
Obligations locatives	2 518	2 973	624	1 275	1 074

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite) (en milliers de dollars américains, sauf indication contraire)

Exercices clos les 30 novembre 2022 et 2021

24. Instruments financiers (suite)

Risque de change

La Société est exposée au risque financier découlant de la variation des taux de change et du degré de volatilité de ces taux. Le risque de change est limité à la partie des transactions commerciales de la Société libellées en monnaies autres que le dollar américain, soit principalement la trésorerie, la vente de produits et les charges engagées en dollars canadiens ou en euros.

Les variations des taux de change des opérations conclues en monnaies étrangères peuvent faire en sorte que les flux de trésorerie ainsi que les montants inscrits dans les états consolidés du résultat net varient d'une période à l'autre et ne correspondent pas nécessairement à ceux qui sont prévus dans les budgets d'exploitation et dans les projections. De plus, les résultats fluctuent en raison de la conversion d'actifs monétaires et de passifs monétaires libellés en monnaies autres que le dollar américain aux taux de change en vigueur à la date de clôture de chaque état consolidé de la situation financière, conversion dont l'incidence est présentée en tant que profit ou perte de change dans les états consolidés du résultat net. La Société est d'avis qu'une variation soudaine des taux de change n'entraînerait pas une diminution ou une augmentation de sa capacité à s'acquitter de ses obligations libellées en dollars canadiens ou en euros.

Le tableau suivant indique les principaux éléments dans les monnaies d'origine exposés au risque de change aux 30 novembre 2022 et 2021 :

		2022		2021
	\$ CA	Euro	\$ CA	Euro
Trésorerie	1 547	236	589	61
Placements obligataires et fonds du marché monétaire	12 387	_	16 298	_
Clients et autres débiteurs	733	2 141	331	1 553
Crédits d'impôt et subventions à recevoir	66	239	385	123
Créditeurs et charges à payer	(10 784)	(5 849)	(6 819)	(7 256)
Obligations locatives	(1 362)	(873)	(1 755)	(1 010)
Provisions	_	(3 486)	_	(1 970)
Total de l'exposition	2 587	(7 592)	9 029	(8 499)

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite) (en milliers de dollars américains, sauf indication contraire)

Exercices clos les 30 novembre 2022 et 2021

24. Instruments financiers (suite)

Risque de change (suite)

Le tableau qui suit présente les taux de change en vigueur aux 30 novembre 2022 et 2021 :

		2022		
	Taux moyen	Taux à la clôture	Taux moyen	Taux à la clôture
\$ CA - \$ US	0,7722	0,7439	0,7979	0,7822
Euro – \$ US	1,0600	1,0406	1,1906	1,1338

Compte tenu des positions en monnaies étrangères de la Société indiquées ci-dessus et en supposant que toutes les autres variables demeurent inchangées, toute variation des taux de change présentés dans le tableau précédent à la suite d'une appréciation de 5 % du dollar canadien ou de l'euro aurait une incidence sur le résultat net pour ce qui est du dollar canadien et sur le cumul des autres éléments du résultat global pour ce qui est de l'euro, comme suit :

		2022		2021
	\$ CA	Euro	\$ CA	Euro
Incidence positive (négative)	129	(380)	451	(425)

Un affaiblissement hypothétique de 5 % du dollar canadien ou de l'euro aurait eu une incidence équivalente, mais contraire, sur les montants en monnaies étrangères indiqués ci-dessus, en supposant que toutes les autres variables soient demeurées les mêmes.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché.

Les placements obligataires à court terme de la Société sont investis dans des titres à taux fixes et/ou dont l'échéance est à court terme. Les placements obligataires à long terme sont également des instruments à taux fixes. Le risque que la Société réalise une perte à la suite de la diminution de la juste valeur de ses placements obligataires est limité, car ces placements, même s'ils sont classés comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, sont généralement détenus pratiquement jusqu'à leur échéance. Les profits ou pertes latents sur les placements obligataires sont comptabilisés dans le cumul des autres éléments du résultat global.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite) (en milliers de dollars américains, sauf indication contraire)

Exercices clos les 30 novembre 2022 et 2021

24. Instruments financiers (suite)

Risque de taux d'intérêt (suite)

D'après la valeur des placements obligataires à court et à long terme de la Société au 30 novembre 2022, une baisse hypothétique de 0,5 % des taux d'intérêt du marché aurait entraîné une augmentation de la juste valeur de ces placements et du cumul des autres éléments du résultat global d'environ 79 \$ (141 \$ en 2021), tandis qu'une hausse hypothétique de 0,5 % des taux d'intérêt du marché aurait eu un effet contraire, mais équivalent, en supposant que toutes les autres variables soient demeurées les mêmes.

La trésorerie et les fonds du marché monétaire portent intérêt à un taux variable. Les clients et autres débiteurs, les créditeurs et charges à payer et les provisions ne portent pas intérêt.

D'après la valeur moyenne de la trésorerie et des fonds du marché monétaire portant intérêt à taux variable au cours de l'exercice clos le 30 novembre 2022, qui s'établissait à 23 505 \$ (41 491 \$ en 2021), une hausse hypothétique de 0,5 % des taux d'intérêt au cours de cet exercice aurait entraîné une augmentation des flux de trésorerie futurs et du bénéfice net d'environ 118 \$ (207 \$ en 2021), tandis qu'une baisse hypothétique de 0,5 % aurait eu un effet contraire, mais équivalent.

Étant donné que ses billets non garantis de premier rang convertibles portent intérêt à un taux fixe de 5,75 %, la Société n'est pas exposée à un risque de taux d'intérêt lié aux flux de trésorerie, mais elle est exposée au risque de taux d'intérêt lié aux prix du marché.

D'après la valeur de l'emprunt à long terme de la Société au 30 novembre 2022, une hausse hypothétique de 0,5 % du taux SOFR au cours de cet exercice aurait entraîné une baisse des flux de trésorerie futurs et du bénéfice net d'environ 70 \$, tandis qu'une augmentation hypothétique de 0,5 % aurait eu un effet contraire, mais équivalent.

25. Gestion du capital

L'objectif de la Société en matière de gestion du capital consiste à disposer de liquidités suffisantes pour financer ses activités. La Société compte principalement sur les revenus générés par les ventes d'*EGRIFTA SV*^{MD} ainsi que par les ventes de Trogarzo^{MD} aux États-Unis et en Europe et, de temps à autre, sur le produit tiré des appels publics à l'épargne visant des titres en Amérique du Nord pour financer ses activités. Pour maintenir ou ajuster la structure de son capital, la Société peut, avec l'approbation de son conseil d'administration, émettre ou rembourser des titres de créance à long terme, émettre des actions, racheter des actions, verser des dividendes ou prendre d'autres mesures jugées appropriées dans les circonstances. La Société a par ailleurs annoncé qu'elle examinera les différentes options s'offrant à elle pour financer les phases avancées de ses programmes de développement, y compris la recherche d'un éventuel partenaire ou le recours à du financement supplémentaire. La Société évalue également différents scénarios relativement à ses débentures convertibles échéant en juin 2023. Au cours de l'exercice, la Société a instauré un programme de placements au cours du marché [se reporter à la note 21 c)] dans le cadre duquel elle peut vendre à l'occasion jusqu'à 47 000 actions ordinaires.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite) (en milliers de dollars américains, sauf indication contraire)

Exercices clos les 30 novembre 2022 et 2021

25. Gestion du capital (suite)

Les objectifs de gestion du capital sont demeurés inchangés comparativement à l'exercice précédent, sauf que les dépôts en trésorerie et les comptes de courtage de la Société sont assujettis à des conventions de contrôle ayant trait à la facilité d'emprunt et à certaines ententes liées aux cartes de crédit qui permettent aux créanciers de garantir par nantissement de titres les montants prêtés et impayés. En outre, la Société est tenue de conserver des soldes de trésorerie, d'équivalents de trésorerie et de placements à court terme admissibles totalisant au moins 20 000 \$ actuellement (montant qui peut être majoré dans certaines circonstances) relativement à la facilité d'emprunt et jusqu'à 105 % du crédit disponible aux termes des ententes liées aux cartes de crédit.

Au 30 novembre 2022, la trésorerie, les placements obligataires et les fonds du marché monétaire totalisaient 33 070 \$ (40 354 \$ en 2021).

À l'heure actuelle, la politique générale de la Société à l'égard des dividendes est de conserver les fonds disponibles pour financer sa croissance.

La Société considère que son capital se compose du total des capitaux propres et des billets non garantis de premier rang convertibles.

La Société n'est soumise, en vertu de règles extérieures, à aucune exigence concernant son capital.

26. Détermination de la juste valeur

Certaines méthodes comptables et informations à fournir de la Société exigent la détermination de la juste valeur, tant pour ce qui est des actifs et des passifs financiers que des actifs et des passifs non financiers. La juste valeur a été déterminée aux fins des évaluations et (ou) des informations à fournir selon les méthodes exposées ci-après. S'il y a lieu, des informations supplémentaires concernant les hypothèses posées dans la détermination de la juste valeur sont fournies dans les notes portant sur l'actif ou le passif concerné.

Actifs financiers et passifs financiers évalués à la juste valeur

Pour déterminer la juste valeur, la Société utilise une hiérarchie des justes valeurs fondée sur les niveaux définis ci-dessous :

- Niveau 1 : s'entend des données d'entrée observables comme les prix cotés sur les marchés actifs.
- Niveau 2 : s'entend des données d'entrée, autres que les prix cotés sur les marchés actifs, qui sont directement ou indirectement observables.
- Niveau 3 : s'entend des données d'entrée qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables, ou seulement dans une très faible mesure, obligeant les entités à élaborer leurs propres hypothèses.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite) (en milliers de dollars américains, sauf indication contraire)

Exercices clos les 30 novembre 2022 et 2021

26. Détermination de la juste valeur (suite)

Autres actifs financiers et passifs financiers

La Société a déterminé que la valeur comptable de ses actifs et passifs financiers à court terme, incluant la trésorerie, les clients et autres débiteurs, ainsi que les créditeurs et charges à payer, se rapproche de leur juste valeur en raison de leurs durées relativement courtes.

Les placements obligataires et les fonds du marché monétaire ainsi que les actifs financiers et les passifs financiers dérivés sont présentés à la juste valeur, déterminée par des données d'entrée qui sont essentiellement fondées sur les prix proposés par les courtiers à la date de clôture (niveau 2).

Au 30 novembre 2022, la juste valeur des billets non garantis de premier rang convertibles, y compris la composante capitaux propres, se chiffrait à environ 24 200 \$ (52 756 \$ en 2021) (niveau 1) selon leur cours de marché.

La Société a déterminé que la valeur comptable de son emprunt à terme se rapproche de sa juste valeur puisque l'emprunt a été contracté vers la clôture de l'exercice 2022.

Transactions dont le paiement est fondé sur des actions

La juste valeur des options d'achat d'actions attribuées à des membres du personnel est déterminée à l'aide du modèle d'évaluation Black-Scholes. Les données d'évaluation comprennent le cours de l'action à la date d'évaluation, le prix d'exercice de l'instrument, la volatilité attendue (fondée sur la volatilité historique moyenne pondérée ajustée en fonction des variations attendues à la lumière des informations publiées), la durée de vie moyenne pondérée attendue des instruments (fondée sur l'expérience historique et le comportement général du porteur de l'option), les dividendes attendus et le taux d'intérêt sans risque (fondé sur les obligations d'État). La détermination de la juste valeur ne tient pas compte des conditions de service et de performance non liées au marché, le cas échéant, dont sont assorties les options.

Le passif au titre des UAD est comptabilisé à la juste valeur et il est considéré comme se situant au niveau 2 de la hiérarchie des justes valeurs pour les instruments financiers. La juste valeur est déterminée au moyen du prix coté des actions ordinaires de la Société.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite) (en milliers de dollars américains, sauf indication contraire)

Exercices clos les 30 novembre 2022 et 2021

27. Engagements

a) Ententes d'approvisionnement à long terme et ententes de recherche

La Société a conclu des ententes d'approvisionnement à long terme avec des tiers fournisseurs relativement à la commercialisation d'*EGRIFTA SV*^{MD} et de Trogarzo^{MD}. Au 30 novembre 2022, la Société avait des bons de commande en cours et des engagements au titre de paiements minimaux aux termes de ces ententes s'élevant à 1 644 \$ (6 598 \$ en 2021) pour la fabrication de Trogarzo^{MD}, d'*EGRIFTA SV*^{MD} et divers services.

Au 30 novembre 2022, la Société avait également des engagements de recherche et des bons de commande en cours visant du matériel clinique d'un montant de 1 310 \$ (1 253 \$ en 2021) en lien avec la plateforme en oncologie et de 868 \$ (724 \$ en 2021) en lien avec une nouvelle formulation de tésamoréline et un stylo injecteur multidose développé pour cette nouvelle formulation.

b) Contrat de licence

Le 4 février 2020, la Société a conclu un contrat de licence modifié et mis à jour avec le Massachusetts General Hospital (« MGH »), lequel a été modifié le 15 avril 2020, afin de bénéficier de son appui et de ses connaissances pour le développement de la tésamoréline pour le traitement éventuel de la stéatohépatite non alcoolique chez la population générale. Selon les termes du contrat modifié, le MGH, par l'intermédiaire du Dr Steven Grinspoon, fournira des services liés à la conception de l'étude, à la sélection de la population étudiée optimale, au dosage, à la durée de l'étude et à d'autres questions de sécurité et participera, au besoin, aux rencontres réglementaires avec la FDA ou l'EMA. En contrepartie, la Société a convenu de verser certains paiements d'étape au MGH liés au développement de la tésamoréline et des redevances se situant dans le bas de la fourchette à un chiffre sur toutes les ventes d'EGRIFTA^{MD} et d'EGRIFTA SV^{MD} au-delà d'un certain seuil. Le paiement de la redevance commencera dès l'approbation par la FDA ou l'EMA (la première à survenir) de l'indication élargie de la tésamoréline pour le traitement de toute forme de stéatose hépatique, y compris la stéatohépatite non alcoolique chez la population générale.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite) (en milliers de dollars américains, sauf indication contraire)

Exercices clos les 30 novembre 2022 et 2021

28. Secteurs d'exploitation

La Société comporte un seul secteur d'exploitation. Comme il est décrit à la note 3, la quasi-totalité des revenus de la Société provient d'un seul client, soit RxCrossroads, qui est domicilié aux États-Unis.

	2022	2021
DyCrassraads	70 744 Ć	60.017 ¢
RxCrossroads	78 744 \$	68 917 \$
Autres clients	1 313	906
	80 057 \$	69 823 \$

Tous les actifs non courants de la Société sont situés au Canada, aux États-Unis et en Irlande. Des actifs non courants de la Société qui s'élèvent à 19 890 \$ (27 304 \$ en 2021), une tranche de 18 980 \$ (26 206 \$ en 2021) est située au Canada, une tranche de 69 \$ (5 \$ en 2021) est située aux États-Unis et la dernière, de 841 \$ (1 093 \$ en 2021), est située en Irlande.

29. Parties liées

Les principaux dirigeants de la Société sont les administrateurs, le président et chef de la direction, le vice-président principal et chef de la direction financière, le chef de la commercialisation mondiale ainsi que le vice-président principal et chef de la direction médicale.

La rémunération des principaux dirigeants s'établit comme suit :

	2022	2021
Avantages à court terme	3 191 \$	2 690 \$
Avantages a court terme Avantages postérieurs à l'emploi	86	2 090 Ş 72
Rémunération fondée sur des actions	2 078	1 243
	5 355 \$	4 005 \$

Au 30 novembre 2022, les principaux dirigeants exerçaient un contrôle sur 0,8 % (0,7 % en 2021) des actions avec droit de vote de la Société et détenaient 0,3 % (0,2 % en 2021) des billets non garantis de premier rang convertibles.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite) (en milliers de dollars américains, sauf indication contraire)

Exercices clos les 30 novembre 2022 et 2021

30. Événements postérieurs à la date de clôture

Le 27 février 2023, la Société a émis à des membres du même groupe que Marathon Asset Management (collectivement, « Marathon »), proportionnellement à leur participation aux termes de la facilité d'emprunt, un nombre total de 5 000 000 de bons de souscription d'actions ordinaires (les « bons de souscription »). Chaque bon de souscription donne à son porteur le droit de souscrire une action ordinaire de la Société au prix de 1,45 \$ pendant une période de sept ans. Les bons de souscription ne seront pas négociés en bourse. Ils sont transférables uniquement aux membres du même groupe que Marathon ou à d'autres prêteurs éventuels aux termes de la facilité d'emprunt ainsi qu'aux membres de leur groupe.

Les bons de souscription ont été émis en contrepartie de diverses modifications de la facilité d'emprunt, à savoir:

- une modification visant le retrait de la clause restrictive de la deuxième tranche exigeant que la Société ait déposé auprès de la FDA les résultats de son étude sur les facteurs humains avant le 30 juin 2023;
- une modification visant à permettre l'inclusion d'un paragraphe explicatif sur la continuité de l'exploitation dans le rapport annuel du cabinet d'experts-comptables inscrit et indépendant pour l'exercice clos le 30 novembre 2022.